

**Rapport pour la commission
permanente du conseil régional**
NOVEMBRE 2014

Présenté par
Jean-Paul Huchon
*Président du conseil régional
d'Île-de-France*

**FABRIQUES DE CULTURE
TROISIEME AFFECTATION 2014**

**CONVENTION 2012
DEUXIEME RECONDUCTION**

Chapitre budgétaire : 933
Code fonctionnel, Programme : HP 312-013

Sommaire

EXPOSE DES MOTIFS	4
1. Le dispositif de soutien aux Fabriques.....	4
2. Les fabriques soutenues au titre du fonctionnement pour l'année 2014	5
3. Le deuxième renouvellement des fabriques conclues en novembre 2012	6
PROJET DE DELIBERATION	8
ANNEXE 1 A LA DELIBERATION	10
ANNEXE 2 A LA DELIBERATION	16
ANNEXE 3 A LA DELIBERATION	68

EXPOSE DES MOTIFS

Le présent rapport propose l'affectation pour un montant de **875 000€** d'autorisations d'engagement sur le chapitre 933 « Culture, sports et loisirs », code 312 « Activités culturelles et artistiques », programme HP 312-013 « soutien aux fabriques d'art et de culture », action 13101301 « soutien aux fabriques d'art et de culture ».

1. Le dispositif de soutien aux Fabriques

La délibération-cadre [n°CR 75-12](#), adoptée par le Conseil régional le 28 septembre, a défini les modalités d'intervention en direction des Fabriques de culture, avec des aides en fonctionnement et en investissement.

Espaces de travail indépendants, dédiés principalement à la création artistique et culturelle, les fabriques ont pour vocation d'accueillir les artistes de toutes disciplines et de favoriser l'émergence de la création sur le territoire francilien, en privilégiant l'expérimentation, l'innovation, et les croisements entre champs artistiques, dans un souci d'ouverture au territoire, à sa population, à la société.

3 types de fabriques ont été identifiés :

1. Des espaces de travail équipés dont l'activité principale se caractérise par l'accueil d'artistes pour des sessions de travail, de recherche ou de création, sans contrainte de résultat à court terme et pour le temps nécessaire au projet en cours.
2. Des espaces de mutualisation qui rassemblent sous un même toit plusieurs artistes ou collectifs d'artistes, de manière pérenne.
3. Des lieux créés et dirigés par un artiste ou un collectif d'artistes dont au moins 50% de l'activité est aussi constituée par le partage de l'outil de travail avec d'autres artistes créateurs.

Pour être éligibles à l'aide régionale, ces structures doivent proposer un projet artistique global cohérent, dédié à l'accueil et au développement de la création artistique et culturelle et à l'expérimentation, notamment en ce qui concerne

- > Les conditions de l'accueil des artistes, la mise à disposition d'espaces équipés, l'accueil et l'accompagnement artistique et technique des artistes, le lien avec le territoire, les collaborations artistiques, la production d'œuvres ou l'établissement de projets mutualisés ; l'accompagnement peut aussi être financier pour faire émerger des démarches artistiques innovantes ou transdisciplinaires. L'accueil des artistes doit être formalisé par un règlement intérieur ou une convention particulière qui précise les conditions du partenariat
- > Leur rôle structurant dans le domaine culturel, leur projet artistique leur permettant de s'inscrire dans un réseau professionnel régional, national ou international.
- > La cohérence et la viabilité de leur activité de fabrique en termes de moyens et d'organisation.
- > Leur implantation territoriale avec l'animation du territoire, l'accompagnement des publics, et éventuellement le développement des pratiques amateurs
- > Leur inscription dans une démarche de responsabilité sociétale

Une fabrique doit faire valoir un projet artistique cohérent et ambitieux, avec un axe fort sur l'accompagnement des artistes et de leur projet, en particulier par la mise à disposition de moyens matériels mais également par le compagnonnage et la transmission des savoirs. La rencontre avec les publics est essentielle : elle s'effectue par la présentation des chantiers de création et par des actions liées au processus de création pour articuler chaque fabrique à son territoire dans une dynamique relationnelle.

Les dispositifs relatifs aux fabriques ont pour objectifs de favoriser la création artistique, la diversité culturelle, l'animation du territoire. Ils permettent d'impulser une dynamique de développement de l'activité.

Complémentaires, ils permettent de soutenir

- L'activité des fabriques, avec une aide globale au fonctionnement. Cette aide, d'un montant maximum de 200 000 € annuels et d'une durée de 3 ans, doit permettre la pérennisation et le développement de l'accueil d'artistes et de la création artistique et culturelle.
- Les conditions d'accueil de la création, avec une aide à l'investissement pouvant atteindre 60% du montant des dépenses relatives aux travaux de réhabilitation, rénovation ou aménagement, à l'équipement, à la maîtrise d'œuvre du projet.

2. Les fabriques soutenues au titre du fonctionnement pour l'année 2014

Deux vagues d'affectation, en 2014, ont permis de soutenir les structures en fonctionnement pour leur activité au titre de l'année civile pour un montant global de 1 511 150€ :

- En avril 2014, la première reconduction des conventions de mai 2013 a concerné 15 structures,
- En juin 2014, l'attribution d'aides pour 11 nouvelles structures a été décidée.

Au total, 41 structures ont fait l'objet d'un conventionnement triennal, pour des montants unitaires d'aide compris entre 10 000 et 134 000 €.

Ces structures sont réparties comme suit :

Par départements	Arts visuels	Cinéma	Livre	Spectacle vivant	Pluridisciplinaire	Sous-total
Paris 75	4	1	1	2	2	10
Seine et Marne 77	1					1
Yvelines 78	1				1	2
Essonne 91	2			3	1	6
Hauts de Seine 92	2			2		4
Seine Saint Denis 93	2	2		3	4	11
Val de Marne 94	2			1	2	5
Val d'Oise 95	1			1		2
Sous-total	15	3	1	12	10	41

Par type de fabrique	Arts visuels	Cinéma	Livre	Spectacle vivant	Pluridisciplinaire	Sous-total
1 - Espaces de travail pour accueil sans contrainte de résultat à court terme	9	3	1	5	3	21
2 - Espaces de mutualisation pour artistes ou collectifs de manière pérenne	3				2	5
3 - Lieux créés et dirigés par un artiste ou un collectif et partage de l'outils avec autres artistes	3			7	5	15
Sous-total	15	3	1	12	10	41

3. Le deuxième renouvellement des fabriques conclues en novembre 2012

Le présent rapport a pour objet le deuxième renouvellement des fabriques conclues en novembre 2012.

Suite au dépôt des demandes de renouvellement par les structures et à leur instruction par les services :

- 13 structures peuvent être reconduites à l'identique sur la base de leur activité prévue pour 2015

L'aide au titre des fabriques n'est pas renouvelée pour l'année 2015 pour le collectif la Blanchisserie. En raison de difficultés financières, le collectif a été contraint de supprimer le poste de la coordinatrice, unique salariée de la structure. La convention d'occupation précaire du lieu à Ivry qu'occupe le collectif prendra fin en décembre 2014 et le projet Modulo qui devait se mettre en place reste en suspens. La période de septembre à décembre 2014 va consister en des temps de bilans internes et externes. Sans perspectives pour l'année à venir, la structure a été contrainte de ne pas déposer de dossier de renouvellement auprès de la Région.

Pour mémoire, il est rappelé que la compagnie l'Avant rue, en charge de la gestion des Friches théâtre urbain, a pris la décision de renoncer au projet de partage du lieu avec d'autres compagnies d'arts de la rue et a résilié son bail de location. L'activité d'accueil a cessé en 2013 et elle n'a pas demandé de reconduction pour 2014.

Dans ces conditions, 39 fabriques sont actuellement aidées.

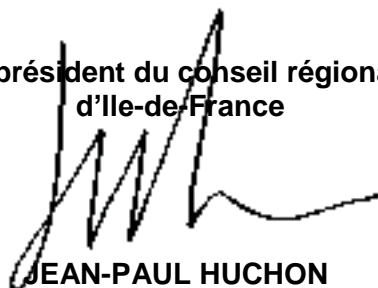
Le montant global d'affectations proposées s'élève donc à **875 000€**.

Code dossier	Bénéficiaire	Dossier	Montant proposé de la décision
14017240	NIL ADMIRARI	NIL ADMIRARI (FABRIQUES)	100 000,00
14017247	LA VILLA MAIS D'ICI	LA VILLA MAIS D'ICI (FABRIQUES)	50 000,00
14017241	VERTICAL DETOUR	VERTICAL DETOUR (FABRIQUES)	120 000,00
14017242	LA NEF	LA NEF (FABRIQUES)	65 000,00
14017243	PUBLIC CHERI	PUBLIC CHERI/L'ECHANGEUR (FABRIQUES)	120 000,00
14017244	THEATRE DU SOLEIL	THEATRE DU SOLEIL (FABRIQUES)	100 000,00
14017972	L ABOMINABLE	FABRIQUE CINEMATOGRAPHIQUE D'ARTISTES - 2013	60 000,00
14017278	LA GENERALE EN MANUFACTURE	LA GENERALE EN MANUFACTURE SEVRES	25 000,00
14017295	SYNESTHESIE	Synesthésie Fabrique numérique Saint-Denis	50 000,00

Code dossier	Bénéficiaire	Dossier	Montant proposé de la décision
14017336	MU	COLLECTIF MU FABRIQUE NUMERIQUE	50 000,00
14017277	V3M	V3M FABRIQUE ART PLASTIQUE	30 000,00
14017301	PEJA PEPINIERES EUROPEEN POUR JEUNES ARTISTES	PEPINIERES EUROPEENNES DE JEUNES ARTISTES FABRIQUE ART VISUEL	75 000,00
14017294	ASSOCIATION 6 BIS EN FACE DU 37	COLLECTIF 6 BIS VITRY SUR SEINE FABRIQUE	30 000,00

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le président du conseil régional
d'Ile-de-France



JEAN-PAUL HUCHON

PROJET DE DELIBERATION

DU

FABRIQUES DE CULTURE TROISIEME AFFECTATION POUR 2014 DEUXIEME RECONDUCTION DES CONVENTIONS 2012

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** Le code général des Collectivités territoriales ;
- VU** La délibération CR 33-10 du 17 juin 2010 relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier ;
- VU** La délibération n° CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil régional à sa Commission permanente ;
- VU** La délibération n° CR 75-12 du 28 septembre 2012 relative aux fabriques de culture
- VU** La délibération n° CP 12-911 relative aux fabriques de culture – première affectation pour 2012,
- VU** La délibération n° CP 13-815 relative aux fabriques de culture – deuxième affectation pour 2013- conventions 2012- première reconduction,,
- VU** La délibération n° CP 14-247 relative aux fabriques de culture – première affectation pour 2014- conventions 2013- première reconduction
- VU** La délibération n° CP 14-431 relative aux fabriques de culture – première affectation pour 2014
- VU** Le budget de la Région Ile-de-France pour 2014 ;
- VU** L'avis de la commission de la culture ;
- VU** L'avis de la commission des finances, de la contractualisation et de l'administration générale ;
- VU** Le rapport CP 14-722 présenté par monsieur le président du conseil régional d'Ile-de-France

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1 : soutien aux fabriques et de culture - fonctionnement

Décide de participer au titre du dispositif « soutien aux fabriques de culture » au financement des projets détaillés en annexe 2 à la délibération, par l'attribution de subventions dont le montant maximum est de **875 000€** ;

Subordonne le versement des subventions à la conclusion d'un avenant selon le modèle en annexe 3 à la présente délibération et autorise le Président à le signer ;

Affecte une autorisation d'engagement de **875 000€** disponible sur le chapitre 933 « Culture, sports et loisirs », code fonctionnel 312 « Activités culturelles et artistiques », programme HP 312-013 « soutien aux fabriques d'art et de culture », action 13101301 « soutien aux fabriques d'art et de culture » du budget 2014.

**Le président du conseil régional
d'Ile-de-France**

JEAN-PAUL HUCHON

ANNEXE 1 A LA DELIBERATION

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2014	N° de rapport :	CP14-722	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131013 - Soutien aux fabriques d'art et de culture
Action :	13101301 - Soutien aux fabriques d'art et de culture

Dispositif :	00000785 - Soutien aux fabriques de culture
---------------------	---

Dossier :	14017240 - NIL ADMIRARI (FABRIQUES DE CULTURE - DEUXIEME RECONDUCTION - FONCTIONNEMENT 2014)		
Bénéficiaire :	R32916 - NIL ADMIRARI		
Localisation :	VAL D'OISE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	100 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
395 510,00 €	HT 25,28 %	100 000,00 €	

Dossier :	14017241 - VERTICAL DETOUR (FABRIQUES DE CULTURE - DEUXIEME RECONDUCTION - FONCTIONNEMENT 2014)		
Bénéficiaire :	R30029 - VERTICAL DETOUR		
Localisation :	SEINE SAINT DENIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	120 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
538 620,00 €	TTC 22,28 %	120 000,00 €	

Dossier :	14017242 - LA NEF (FABRIQUES DE CULTURE - DEUXIEME RECONDUCTION - FONCTIONNEMENT 2014)		
Bénéficiaire :	P0016418 - LA NEF		
Localisation :	SEINE SAINT DENIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	65 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
342 172,00 €	HT 19 %	65 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2014	N° de rapport :	CP14-722	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131013 - Soutien aux fabriques d'art et de culture
Action :	13101301 - Soutien aux fabriques d'art et de culture

Dispositif :	00000785 - Soutien aux fabriques de culture
---------------------	---

Dossier :	14017243 - PUBLIC CHERI/L'ECHANGEUR (FABRIQUES DE CULTURE - DEUXIEME RECONDUCTION - FONCTIONNEMENT 2014)		
Bénéficiaire :	R12860 - PUBLIC CHERI		
Localisation :	SEINE SAINT DENIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	120 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
646 650,00 €	HT 18,56 %	120 000,00 €	

Dossier :	14017244 - THEATRE DU SOLEIL (FABRIQUES DE CULTURE - DEUXIEME RECONDUCTION - FONCTIONNEMENT 2014)		
Bénéficiaire :	R39157 - THEATRE DU SOLEIL		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	100 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
4 530 526,00 €	HT 2,21 %	100 000,00 €	

Dossier :	14017247 - LA VILLA MAIS D'ICI (FABRIQUES DE CULTURE - DEUXIEME RECONDUCTION - FONCTIONNEMENT 2014)		
Bénéficiaire :	P0015959 - LA VILLA MAIS D'ICI		
Localisation :	SEINE SAINT DENIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	50 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
309 265,00 €	HT 16,17 %	50 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2014	N° de rapport :	CP14-722	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131013 - Soutien aux fabriques d'art et de culture
Action :	13101301 - Soutien aux fabriques d'art et de culture

Dispositif :	00000785 - Soutien aux fabriques de culture
---------------------	---

Dossier :	14017277 - FABRIQUE V3M-DEUXIEME RECONDUCTION		
Bénéficiaire :	R32058 - V3M		
Localisation :	ESSONNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	30 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
90 000,00 €	HT	33,33 %	30 000,00 €

Dossier :	14017278 - LA GENERALE MANUFACTURE - FABRIQUE - DEUXIEME RECONDUCTION		
Bénéficiaire :	R40924 - LA GENERALE EN MANUFACTURE		
Localisation :	HAUTS DE SEINE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	25 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
50 000,00 €	TTC	50 %	25 000,00 €

Dossier :	14017294 - ASSOCIATION 6 BIS - FABRIQUE - DEUXIEME RECONDUCTION		
Bénéficiaire :	P0022303 - ASSOCIATION 6BIS EN FACE DU 37		
Localisation :	VAL DE MARNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	30 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
60 000,00 €	TTC	50 %	30 000,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2014	N° de rapport :	CP14-722	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131013 - Soutien aux fabriques d'art et de culture
Action :	13101301 - Soutien aux fabriques d'art et de culture

Dispositif :	00000785 - Soutien aux fabriques de culture
---------------------	---

Dossier :	14017295 - SYNESTHESIE - FABRIQUE - DEUXIEME RECONDUCTION		
Bénéficiaire :	R22459 - SYNESTHESIE		
Localisation :	SEINE SAINT DENIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	50 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
200 000,00 €	TTC 25 %	50 000,00 €	

Dossier :	14017301 - PEPINIERS EUROPEENNES JEUNES ARTISTES - FABRIQUE - DEUXIEME RECONDUCTION		
Bénéficiaire :	R11653 - PEJA PEPINIERS EUROPEEN POUR JEUNES ARTISTES		
Localisation :	SEINE SAINT DENIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	75 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
441 000,00 €	TTC 17,01 %	75 000,00 €	

Dossier :	14017336 - COLLECTIF MU - FABRIQUE - DEUXIEME RECONDUCTION		
Bénéficiaire :	P0003355 - MU		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	50 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
179 000,00 €	TTC 27,93 %	50 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2014	N° de rapport :	CP14-722	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131013 - Soutien aux fabriques d'art et de culture
Action :	13101301 - Soutien aux fabriques d'art et de culture

Dispositif :	00000785 - Soutien aux fabriques de culture
---------------------	---

Dossier :	14017972 - FABRIQUE CINEMATOGRAPHIQUE D'ARTISTES L'ABOMINABLE - SECONDE RECONDUCTION EN 2015		
Bénéficiaire :	P0002141 - L ABOMINABLE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	60 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
143 600,00 €	TTC 41,78 %	60 000,00 €

Total sur le dispositif 00000785 - Soutien aux fabriques de culture :	875 000,00 €
--	--------------

Total sur l'imputation 933 - 312 - 131013 - 13101301 :	875 000,00 €
---	--------------

ANNEXE 2 A LA DELIBERATION

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017972
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : FABRIQUE CINEMATOGRAPHIQUE D'ARTISTES L'ABOMINABLE - SECONDE RECONDUCTION EN 2015
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	143 600,00 €	41,78 %	60 000,00 €
Montant Total de la subvention			60 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L'ABOMINABLE
 Adresse administrative : 30 RUE DE GENEVE
93120 LA COURNEUVE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Juliette WAGMAN, Présidente
 Date de publication au JO : 11 octobre 1995
 N° SIRET : 41204998300023

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

Objet du projet : SECONDE RECONDUCTION EN 2015 DE LA FABRIQUE CINEMATOGRAPHIQUE D'ARTISTES L'ABOMINABLE

Objectifs :

Activité durant toute l'année 2015 de la FABRIQUE CINEMATOGRAPHIQUE D'ARTISTES L'ABOMINABLE

Description :

I- Présentation du bénéficiaire

L'Abominable anime un lieu de création cinématographique, qui est un laboratoire pour les artistes franciliens qui œuvrent dans le domaine du cinéma expérimental. Ce lieu, unique en Île-de-France, met à leur disposition des matériels et des produits qui leur permettent à la fois de développer la pellicule, de la travailler, de la monter, de tirer des copies, et d'effectuer des projections. Le caractère associatif de la structure permet aussi l'échange et la transmission des savoirs.

Avec l'équipement en numérique des salles de cinéma, les films sur support argentique sont de plus en plus rares. Ce qui provoque un intérêt accru pour la pellicule qui devient un matériau de création plastique à part entière pour des œuvres qui acquièrent ainsi un nouveau statut. En tant que fabrique l'association accueille des artistes en résidence pour qu'ils réalisent in situ leurs projets.

Depuis 2012, l'Abominable s'est installé à La Courneuve dans des locaux municipaux (600 m²) qui comprennent des salles de tirage, de montage, de projection, des ateliers et un espace de réunion et de documentation. Il y développe ses actions en partenariat avec des structures locales comme le cinéma municipal et les festivals de cinéma du département du 93. Son activité de fabrique intègre une dimension régionale dans l'accueil des artistes et du public ainsi que dans la diffusion des œuvres. Par ailleurs, l'association continue son travail vers le jeune public (hors et en temps scolaire) avec des ateliers cinéma avec une sensibilisation au langage des images par la pratique.

II- Bilan d'activités 2014

Partage de l'outil

Par rapport à 2013, le nombre de projets accueillis est en augmentation (161 jours cumulés sur les 7 premiers mois). L'attention particulière portée à la réalisation de copies 16mm sonores a permis à 3 adhérents d'aller jusqu'au tirage d'une copie de leurs films qui ont commencé à circuler (*Folia* de Victor De Las Heras et Anaïs Ibert, *Como crece la sombre cuando el sol declina* de Camilo Restrepo et *Fractions* de Guillaume Mazloum). Parmi les films aidés par l'Abominable ont été achevés également :

- *Endless intertitles* de Noah Teichner
- *La ballade des pendus* de Noémie Lothe
- *Les batailles nocturnes* de Justin Meekel
- *Triângulo dourado* de Miguel Clara Vasconcelos

Par ailleurs le film *Retour à la rue d'Eole* de Maria Kourkouta a obtenu le prix d'Arte court métrage européen au festival d'Oberhausen et *Triângulo dourado* de Miguel Clara Vasconcelos le prix du meilleur film au Festival Curtas de Vila do Conde.

Est également terminé le catalogue des œuvres réalisées avec l'aide de l'Abominable. Il permet aux programmeurs d'avoir accès à une description de chacune des réalisations auxquelles le laboratoire a contribué depuis sa création (près de 300 films, performances ou installations). Le catalogue est désormais en ligne sous forme d'un document pdf imprimable et il sera régulièrement mis à jour, afin d'améliorer la visibilité et la circulation des œuvres. Un exemplaire papier est aussi disponible en consultation à l'Abominable.

Un travail de mise en relation avec les publics

L'Abominable a organisé et accueilli dans ses locaux la réunion de réseau « les Multiples » du fond d'acquisition d'Art Contemporain du département de la Seine-Saint-Denis. Trois œuvres présentées par l'Abominable ont été acquises à cette occasion, *Retour à la rue d'Eole* de Maria Kourkouta, *La machine d'enregistrement* de Noémi Aubry réalisés avec 3 réalisateurs palestiniens, et *Dans le monde d'un chat, il n'y a pas de ligne droite* (film réalisé au cours du chantier école).

A la suite de l'intérêt grandissant autour de la fabrication artisanale d'émulsion cinématographique, l'Abominable a organisé cette année un premier séminaire de recherche d'une semaine pour rassembler les cinéastes les plus expérimentés sur le sujet, afin qu'ils puissent confronter leur pratiques et leurs recherches, mener des expérimentations concrètes ensemble et tenter de définir des perspectives d'amélioration et de partage des procédés. Le séminaire était couplé avec un moment de transmission à destination des cinéastes adhérents, sous forme d'un workshop, ainsi que d'une séance de projection de films utilisant cette technique.

Par ailleurs de nombreux professionnels du cinéma passionnés de l'argentique sollicitent l'Abominable et s'intéressent à leur travail de laboratoire. Ils ont fait notamment visiter leurs installations à Jean-Pierre Beauviala, à Caroline Champetier et à Ross Lipman de UCLA Films Archive (Université de Los Angeles).

Le cinéaste David Dudouit a filmé en super 8 la performance de la Cie Mood du danseur et chorégraphe RV6K qui s'est déroulée dans différents lieux de la Ville et cela a donné lieu à une projection au centre culturel Jean Houdremont à l'invitation d'RV6K lors d'une présentation publique de son travail le 22 mars.

Dans le cadre de la résidence Atlas avec le cinéaste Jérémy Gravayat, une première présentation publique de son travail a eu lieu au cinéma l'Etoile à La Courneuve le 11 juillet, autour de la projection de son film *Les hommes debout* (2010). Une autre séance, toujours au cinéma l'Etoile, est programmée en novembre, ainsi qu'une installation dans le centre culturel Jean Houdremont à l'occasion de la présentation de la saison culturelle de la Ville le 27 septembre. A l'issue de cette première année, l'Abominable imprimera une brochure qui rassemblera différents matériaux qu'il a collectés (récits, photos, archives) tout au long de son enquête et de ses entretiens avec les habitants sur leur parcours lié à l'habitat (bidonvilles, cités de transit, logement collectif et social).

L'Abominable a ouvert ses portes cette année aux enfants de La Courneuve qui participaient au rallye citoyen organisé par la Ville. Une centaine d'enfants et d'adolescents ont ainsi pu visiter notre laboratoire et découvrir le monde du cinéma sur pellicule.

Hormis les rencontres publiques autour de la résidence Atlas, l'Abominable a organisé la projection de *Dans le monde d'un chat, il n'y a pas de ligne droite* (film d'atelier réalisé pendant un chantier école l'année dernière) à la Maison de la Citoyenneté en septembre. A la rentrée également, les cinéastes Nathalie Nambot et Olivier Derousseau ont présenté le film 16mm commandité par la Ville de La Courneuve réalisé à l'occasion de l'installation dans l'espace public d'une sculpture monumentale de Roland et Claude Brice.

III- Bilan financier

Le compte de résultat de l'exercice 2013 présente un total des produits de 169 519 € avec un résultat net bénéficiaire de 1 534 €.

IV- Projet d'activités 2015

L'Abominable va continuer à porter ses efforts sur le développement des possibilités techniques, en particulier sur le tirage de copies sonores aussi bien 16mm que 35mm (à partir de négatifs 35mm ou de négatifs 16mm gonflés avec l'Oxberry acquise fin 2013). Etre capable de réaliser ce type de travaux de manière régulière est un enjeu crucial à l'heure de la fermeture des laboratoires industriels, et représente encore un travail important, tant sur la remise en route et la compréhension du fonctionnement de chaque machine que pour leur partage avec les adhérents. La spécialisation ne doit pas faire perdre de vue les enjeux de transmission, c'est pourquoi le tirage de chaque copie sera l'occasion d'inviter les cinéastes ayant le projet de tirer une copie finale de leur film à suivre les différentes étapes du travail pour se familiariser avec les gestes à réaliser et avoir une notion précise de l'ensemble du processus de tirage.

Dès que la salle de projection sera en conformité avec la réglementation ERP, ce à quoi L'Abominable travaille activement avec les services techniques de la ville, la Fabrique développera une activité régulière de programmation et de rencontres conviviales autour de questions soulevées par les films. Ce sera l'occasion de partager aussi les différentes expériences de fabrication de film, solitaires ou en collectif, en autonomie ou avec des aides financières diverses. Cette activité de programmation s'articulera aussi avec les actions culturelles et ne sera pas uniquement centrée sur les œuvres faites à L'Abominable. Cela permettra de mieux ouvrir encore le lieu sur la ville et de voir surgir de nouveaux questionnements à travers ces temps de projections. Cette forme de partage qui a déjà lieu de façon informelle au sein du laboratoire avec les cinéastes qui se croisent et qui y travaillent, s'élargira à l'ensemble des publics.

La résidence de Jérémy Gravayat, en vue de la réalisation d'un long métrage de fiction à La Courneuve, sera prolongée d'un an, avec le soutien de la Ville, et permettra d'approfondir nos liens avec le territoire proche et sera de nouveau l'occasion de rencontres publiques ouvertes aux habitants.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	Taux	Libellé	Montant	Taux
Charges locatives	4 800,00	3,34%	Recettes propres	21 600,00	15,04%
Entretiens et réparation	14 660,00	10,21%	Conseil régional (sollicité)	60 000,00	41,78%
Assurances	1 400,00	0,97%	CNC (en cours)	42 000,00	29,25%
Location films	2 500,00	1,74%	CG93 (en cours)	15 000,00	10,44%
transport, mission, réception	2 000,00	1,39%	Ville de La Courneuve (EC)	5 000,00	3,49%
Frais de fonctionnement	2 800,00	1,95%	Total	143 600,00	100,00%
Produits chimiques et pellicules	13 300,00	9,36%			
impôts et taxes	200,00	0,15%			
Frais de personnel	101 940,00	70,99%			
Total	143 600,00	100,00%			

Exercice	Montant
2015	60 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien aux réseaux cinématographiques	10 000,00 €
2012	Soutien aux fabriques de culture	60 000,00 €
2013	Soutien aux fabriques de culture	60 000,00 €
2014	Fabriques de culture - aide à l'aménagement et à l'équipement	6 731,00 €
	Montant total	136 731,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017277
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : FABRIQUE V3M-DEUXIEME RECONDUCTION

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	90 000,00 €	33,33 %	30 000,00 €
	Montant Total de la subvention		30 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : V3M
 Adresse administrative : 5 RUE PERREE
75003 PARIS 03
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Jacques FOZENLOGEL

 N° SIRET : 44129210900010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

Objectifs :

Historiquement V3M est un collectif d'artistes qui a investi la friche du CAES à Ris Orangis. Depuis 2000, le lieu a été aménagé par l'association, dans un contexte de profonde évolution du site, pour y développer ses projets de création en lien avec d'autres artistes et travailler sur des actions dans l'espace public. Forte de cette expérience, l'association à travers son projet souhaite participer de manière active au projet culturel du nouveau CAES. Pour ce faire, V3M et au-delà de son action de mise en commun des moyens techniques et matériels dédiés à des créations dans l'espace public, souhaite affirmer cette vocation de mutualisation qui la caractérise comme une fabrique de type 3.

Description :

Bilan d'activités 2014 :

La Fabrique V3M a accueilli en résidence 11 artistes : 5 peintres, 1 sculpteur, 1 vidéaste, 1 apiculteur, V3M a veillé à ce que chaque artiste puisse présenter une restitution de son travail en fin de résidence. La moitié des artistes sont en résidence à long terme. La fabrique a également accueilli l'association « Faites de la Lumière » pour l'organisation d'une manifestation pluridisciplinaire dans le quartier de Belleville 75.

V3M a coproduit la fête de la musique sur les bords de Seine à Ris-Orangis, et participé à différentes manifestations : le musée passager à Evry, graffitizim, réalisation d'une fresque pour l'abolition de l'esclavage à Ris-Orangis... L'artiste Tcho, membre de la branche alternative du rap français a rejoint la fabrique, V3M s'est investi à ses côtés dans la production de son dernier clip. Depuis son conventionnement avec la Région, la fabrique V3M est devenue un interlocuteur de plus en plus souvent sollicité pour faciliter la relation entre les collectivités du département et les artistes. Les collectivités

touchées : les villes de Ris-Orangis, d'Evry, de Massy, MJC de Ris-Orangis, les Maisons de Quartier de Massy et Evry, les écoles primaires de Ris-Orangis et de Juvisy, la Maison des pratiques amateurs Paris 14, Collectif 12, association Kolors 78, MJC de Créteil 94, Association KIF-KIF internationale Tunisie.

Ouverture au public :

Fort de ses relations avec les collectivités, V3M a encouragé les artistes de la fabrique à proposer et animer des interventions dans des établissements scolaires auprès d'écoliers et de collégiens. Ces interventions ont pris la forme d'ateliers d'art plastique, dont certains ont été proposés dans le cadre des activités périscolaires. (Écoles primaires et maternelles de Ris-Orangis ; MJC de Massy, Ris-Orangis, Créteil, Juvisy et la MPA Didot à Paris). Cette année 2014 a vu l'aboutissement de deux projets de sculptures monumentales : « l'Arbre à Ruche » et « Apéritifs » 4 sculptures végétales. Elles ont été présentées au public, notamment dans le cadre de la participation de V3M à la manifestation « jardins secrets ». Deux autres week-end, ont permis d'accueillir 200 personnes, pour visiter les ateliers, découvrir le travail des artistes du collectif, et visiter le rucher, une performance de réalisation de fresques en direct, a rencontré un vif succès. Dans le cadre de la résidence de l'association « les Enfants des Arts » la réalisation d'une fresque collective a réuni 12 artistes ; pour une performance sur les bords de Seine. Manifestation organisée en partenariat avec le Chapiteau d'Adrienne et la Baignade, ayant permis de rassembler un millier de personnes.

Evolution des moyens matériels et de l'emploi :

L'investissement dans des outils de production s'est poursuivi cette année : la fabrique a pu acquérir de nouveaux outils : une rouleuse de tôle, un poste à souder type TIG pour le travail de l'aluminium et de l'incox, un groupe électrogène, une caméra type GOPRO ; d'une cintruse et d'un four à céramique électrique ont été budgétés. Une personne chargée de la régie, de l'accueil des résidents et de l'assistance technique a été engagé dans le cadre d'un contrat CUI.

Perspectives 2015 :

Le projet 2015 devrait être fortement impacté par le déménagement de l'association.

L'occupation à titre précaire d'un espace à Ris Orangis arrivant à échéance le collectif est à la recherche d'un nouveau lieu. Ce projet devrait être opérationnel fin 2014.

Des rendez-vous ont lieu en cette rentrée avec la DRAC et le Conseil Général de la Seine et Marne dans la perspective de nouer des partenariats.

Détail du calcul de la subvention :

La Région décide de renouveler son soutien en faveur de V3M à hauteur de 30 000€ sur une base subventionnable de 90 000 € correspondant au montant du budget prévisionnel 2015. Soit un taux d'intervention de 33,33%.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : **2015**

CHARGES	€	PRODUITS	€
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		SUBVENTIONS MINISTERE DE LA CULTURE	
loyer annuel et charges locatives	1000	<u>DRAC Ile de France,</u> <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
fluides et combustibles	2000		
entretiens-réparations maintenance	2500		
achats matériels, équipement	2000	<u>Autres directions du Ministère de la Culture</u>	
location matériel	3500	<i>Préciser :</i>	
affranchissements et téléphone	1300	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
petit équipement	3000		
documentation et fourniture administratives	500	AUTRES SUBVENTIONS DE L'ETAT	
fournitures bar et restaurant		<i>Préciser :</i>	
frais d'entretien	1000	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
assurances	1200	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	
autres		<u>Région Ile-de-France</u> Fabrique	30000
<u>Autres charges de fonctionnement</u>			
dotations aux amortissements		<input type="checkbox"/> acquis / X sollicité 91	10000
		<u>Communes</u> , préciser :Ris-Orangis	8000
<u>Personnel lié à la structure</u>		X acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
personnel technique	12000	SUBVENTIONS EUROPEENNES	
autres personnels, préciser :		<i>Préciser :</i>	
charges sociales et congés payés		<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
voyages, missions, réceptions	2000	AUTRES APPORTS	
		ASP (emplois aidés, hors emplois-tremplins) <i>Préciser : CUI</i>	10000
DEPENSES ARTISTIQUES : Résidences	8000	mécénat et sponsoring	
DEPENSES D'ACTION CULTURELLE (à détailler)		<i>Préciser :</i>	
Prestations (Honoraires)	32000	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	
		Prestations de services	32000
SOUS-TOTAL	90 000	SOUS-TOTAL	90 000
VALORISATION		VALORISATION	
<i>contributions volontaires en nature</i>	38784	<i>contributions volontaires en nature</i>	38784
<i>Secours en nature</i>		<i>Bénévolat</i>	22320
<i>Mise à disposition gratuite</i>		<i>Prestations en nature</i>	
<i>Personnel bénévole</i>	22320	<i>Dons en nature</i>	
TOTAL	151 104	TOTAL	151 104

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	15 000,00 €
2016	15 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides aux manifestations culturelles	8 000,00 €
2012	Soutien aux fabriques de culture	30 000,00 €
2013	Soutien aux fabriques de culture	30 000,00 €
	Montant total	68 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017278
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : LA GENERALE MANUFACTURE - FABRIQUE - DEUXIEME RECONDUCTION

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	50 000,00 €	50,00 %	25 000,00 €
	Montant Total de la subvention		25 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA GENERALE EN MANUFACTURE
 Adresse administrative : 26 RUE SAINT SAUVEUR
75002 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant :

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 50360267400015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

Objectifs :

La générale en manufacture est née de la scission du collectif "La générale des arts" en 2007. Depuis 2007, la cité de la céramique à Sèvres, ancienne école de la céramique, magnifique bâtiment des années 30, accueille sous l'impulsion de la Drac, la dizaine de plasticiens permanents du collectif et presque 80 artistes invités depuis 2007. Située aux portes de Paris, "La générale en manufacture" est ainsi devenue un lieu de recherche sur la création contemporaine et une plate-forme de travail pour les artistes qui s'articule autour d'un projet artistique pluridisciplinaire. Identifié comme une fabrique de type 2, l'objectif poursuivi par l'association est caractérisé par la mutualisation des 1700m2 de locaux qui appartiennent à la cité de la céramique. A travers cet objectif " La générale en manufacture" favorise les collaborations artistiques et les échanges entre artistes permanents et artistes invités et organise des représentations du travail et des temps de réflexion autour des actions réalisées dans ses murs.

Description :

Bilan d'activités 2014:

La Générale en Manufacture est fondée sur des activités de production d'œuvres, d'invitations d'artistes, de commissaires d'exposition français et étrangers, d'organisation de manifestations (expositions, actions

artistiques, conférences, concerts, etc.).

Regroupant des ateliers partagés pour artistes de toutes disciplines artistiques, la Générale est lieu pluridisciplinaire.

- L'Atelier de Pier (expositions, expérimentations, performances)
- L'Usine (constructions, volume, réalisations)
- Le Labogénérale (développement photo, impressions couleur et noir et blanc, expositions)
- Le Pôle Musique (enregistrements, concerts, émissions radio, performances)
- Le Pôle Résidences (invitations, résidences, expositions/présentations)
- Le Pôle Théorie (conférences, séminaires, critique.)

En tant que lieu de production et de diffusion de la création contemporaine, la Générale a permis d'accueillir une quinzaine d'artistes en 2014 pour des périodes de résidence allant de 3 à 18 mois. Elle a contribué à la réalisation d'une dizaine d'exposition (hors les murs) et à la réalisation de performances. En octobre 2014, la générale proposera une exposition, dans le cadre du programme élargi de la FIAC L'aide apporté aux artistes passe principalement par la mise à disposition d'outils, de matériels et d'ateliers de travail. La générale est membre actif du réseau IdF West

Le bilan de cette année dépasse les ambitions fixées, la superficie des espaces de travail et la souplesse d'organisation et de gestion ont permis d'accueillir plus d'artistes et de participer à plus de projet qu'initialement prévus.

Ouverture au public :

14 évènements ont permis d'accueillir le public sur invitation : un festival de film, une soirée de projection/débat thématique, 4 expositions, 2 conférences, 3 soirées dédiées à la poésie contemporaine, une soirée de performance. Dans le cadre des expositions ce sont les artistes, toujours présents sur les temps d'ouverture aux publics qui assurent l'accueil et la médiation.

Bilan financier 2014 prévisionnel :

Le bilan prévisionnel s'élève aux alentours de 50 000€. Le financement de la Fabrique s'appuie principalement sur la subvention de la Région et des recettes propres. La Fabrique ne bénéficie d'aucune autre subvention publique. Elle bénéficie d'un partenariat privilégié avec le ministère de la culture qui lui met à disposition les locaux de la cité de la céramique.

Projet d'activité 2015 :

La Générale est revendiquée par ses créateurs comme étant à la fois un outil et une œuvre. Si elle tient à l'épreuve du temps, c'est que chaque artiste, travaillant, contribue simultanément à l'événement « générale » et fait, en connaissance de cause, de l'outil commun, une nouvelle forme de création. Elle résulte d'un mode de fonctionnement décentralisé ultra léger qui renverse l'ordre des priorités entre l'utile et l'artistique, et répond à une demande insatiable des artistes et des créateurs, débutants ou confirmés, d'accéder à des espaces de travail ouverts dans tous les sens du terme.

Le projet pour l'année 2015 cherche à poursuivre et affirmer cette action, en faisant, notamment, aboutir différents projets délocalisés en cours d'exploration (galerie de présentation et ouverture de « filiales » permettant de disséminer les propositions).

Détail du calcul de la subvention :

La Région décide de renouveler son soutien en faveur de La Générale en manufacture à hauteur de 25 000€ sur une base subventionnable de 47 500€ correspondant au montant du budget prévisionnel 2014. Soit un taux d'intervention de 52 %.

Détail du calcul de la subvention :

La Région décide de renouveler son soutien en faveur de La Générale en manufacture à hauteur de 25 000€ sur une base subventionnable de 50 000 € correspondant au montant du budget prévisionnel 201 hors frais financiers . Soit un taux d'intervention de %.

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	15 000,00 €
2016	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Soutien aux fabriques de culture	25 000,00 €
2013	Soutien aux fabriques de culture	25 000,00 €
	Montant total	50 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017294
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : ASSOCIATION 6 BIS - FABRIQUE - DEUXIEME RECONDUCTION

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	60 000,00 €	50,00 %	30 000,00 €
	Montant Total de la subvention		30 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION 6BIS EN FACE DU 37
 Adresse administrative : 6 B RUE LEON GEFFROY
 94400 VITRY-SUR-SEINE
 Statut Juridique : Association
 Représentant :

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 50370923000018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

Objectifs :

L'association 6 bis a été créée en 1995 par un groupe d'artistes se regroupant en collectif pour défendre un lieu de travail loué à la SNCF et pour aider à la promotion et à la création artistique. En 2006 au bord de l'expulsion par le nouveau propriétaire RFF, le collectif s'engage dans de nouveaux objectifs pour défendre son action, en proposant de développer un lieu de création collectif par la mise en commun d'espaces de création et la réalisation d'œuvres en commun. Cette nouvelle option permet alors de négocier avec le propriétaire et d'obtenir une mise à disposition du lieu pour son exploitation artistique. Fabrique de type 3, le collectif 6 bis permet aujourd'hui à une trentaine d'artistes de travailler dans des espaces gérés par le collectif.

Description :

Bilan d'activités 2014:

Bilan d'activités 2014:

Le Collectif 6bis a été constitué autour du projet de développement d'un lieu de création collectif : partage d'ateliers dans un même espace, mise en commun de certains espaces et outils de travail, réalisation d'œuvres et actions en commun.

Sur le plan artistique, le Collectif a poursuivi en 2014, le développement de deux projets d'envergure. La finalisation du projet « bâtir ensemble », initié en 2012, avec les habitants de la Cité Balzac, par

l'artiste Pascale Calone. Post production du film « 5 minutes 30 secondes », et présentation public du film lors d'une soirée au cinéma Robespierre, à Vitry sur Seine.

Le projet « Balzac à Paris », s'est poursuivi en 2014, porté par Daniel Purroy, il s'agit de déplacer et reconstruire au cœur de Paris une partie de l'architecture de la Cité HLM détruite. Les matériaux ont été récupérés sur place, avant la démolition de la dernière tour, avec l'aide des habitants. Ce projet a donné lieu à une présentation publique lors de la Nuit blanche 2013, et a été accroché sous une nouvelle forme, à l'occasion de l'exposition « Banlieues is beautiful » au Palais de Tokyo en MAI 2014.

Ces deux projets ont été l'occasion d'initier et de poursuivre un travail de collaboration avec les habitants de la Cité Balzac. .

En termes de fonctionnement, l'année 2014, a été marquée par le déménagement de la structure, suite à la cessation de mise à disposition des locaux industriels de la RFF.

Le collectif a trouvé refuge dans un ancien site industriel de 1000M2, situé au 91 rue de Seine, toujours à Vitry sur Seine.

Le déménagement a eu lieu au 2ème trimestre 2014, et des travaux ont dû être réalisés pour mettre en conformité les locaux avec l'installation d'atelier individuel et collectif. Le déménagement et l'installation des espaces de travail individuel et collectif devrait être finalisé d'ici la fin de l'année. Ce changement de locaux a été l'occasion d'initier de nouvelles pratiques notamment dans le cadre du suivi administratif et budgétaire qui se poursuivront en 2015.

Une quinzaine d'artistes ont été accueillis dont un grand nombre de manière permanente pour des travaux individuels et collectifs, bénéficiant de l'infrastructure et de l'accompagnement global de l'association.

En termes d'action culturelle et d'ouverture au public, 2 temps fort ont ponctué cette année

La projection publique du film « 5 minutes 30 secondes », lors de la soirée de présentation au cinéma Robespierre de Vitry-sur-Seine. A l'occasion de l'exposition « Banlieues is beautiful » au Palais de Tokyo en mai 2014, la photographie réalisée par Daniel Purroy autour de l'histoire de la Cité Balzac de Vitry-sur-Seine a été présentée.

Bilan financier 2014 prévisionnel :

Le bilan prévisionnel s'élève aux alentours de 61 000€, en conformité avec le budget prévisionnel. Le financement de la Fabrique s'appuie principalement sur la subvention de la Région, des recettes propres issues de fonds privés et des cotisations des membres. La Fabrique ne bénéficie d'aucune autre subvention publique. Elle bénéficie d'un partenariat privilégié avec la ville de Vitry sur Seine notamment dans le cadre de la recherche d'un nouvel espace.

Projet d'activité 2015 :

L'association le 6bis souhaite en 2015 poursuivre et développer son action d'hébergement d'activité artistique, permanente pour les artistes membres et temporaires pour les artistes résidents de manière à favoriser les échanges, le partage des outils de travail et surtout la création artistique, qu'elle soit individuelle ou collective.

Il s'agit donc en termes de fonctionnement :

- finaliser l'installation dans les nouveaux locaux
- professionnaliser les moyens de soutien aux projets : soutien à la production, investissement dans des outils de travail, suivi administratif,
- continuer à poursuivre la fédération d'artistes (permanents ou temporaires) autour de ce projet.

Le soutien et le développement des projets artistiques restent la priorité, le développement des projets en lien avec le territoire d'implantation en particulier.

Détail du calcul de la subvention :

La Région décide de soutenir LE COLLECTIF BIS au titre des Fabriques de culture à hauteur de 30 000€ sur une base subventionnable de 60 000€ correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 proposé.

Soit un taux d'intervention de 50%

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	20 000,00 €
2016	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Soutien aux fabriques de culture	30 000,00 €
2013	Soutien aux fabriques de culture	30 000,00 €
	Montant total	60 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017295
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : SYNESTHESIE - FABRIQUE - DEUXIEME RECONDUCTION

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	200 000,00 €	25,00 %	50 000,00 €
	Montant Total de la subvention		50 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SYNESTHESIE
 Adresse administrative : 1 TER PLACE DU CAQUET
93200 SAINT DENIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Estelle PAGES, Présidente

Date de publication au JO : 12 juillet 1995

N° SIRET : 41434862300045

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

Objectifs :

Synesthésie est lieu dédié à la création numérique créée en 1995 par un groupe d'artistes, journalistes et chercheurs. Après avoir créée la première revue d'art française sur Internet, le groupe explore les problématiques de l'arrivée d'internet et des TIC au niveau artistique. Depuis l'association a réalisé un Centre d'art virtuel, qui présente des œuvres spécialement conçue pour le WEB et organisé des événements hors les murs en Ile-de-France et en France. Après différents hébergements à Aubervilliers et Saint-Denis, le projet s'est recentré en 2012 sur un nouveau lieu pour y développer des résidences, des ateliers et recentrer son activité sur l'accompagnement de projets grâce à ce nouvel espace qui appartient à Plaine Commune.

Conçue comme une fabrique de type 1, les espaces de travail équipés permettent d'accueillir des artistes pour un travail de recherche et d'expérimentation. Lieux de travail axé sur la création numérique, Synesthésie inscrit les objectifs de son projet en lien étroit avec les territoires de la Seine-Saint-Denis et l'accompagnement de projets connectés à ce territoire.

Description :

Cette année a été une année de continuité et de finalisation de projets engagés en 2013. Le nombre de résidence s'est stabilisé, leur accompagnement et leur suivi s'est renforcé. La nature collaborative et

participative des projets artistiques défendu par Synesthésie ont induit de nouer des liens avec les partenaires sociaux et éducatifs, les habitants, les associations, les services territoriaux de Saint Denis et Plaine Commune. Pour cette année 2014, les partenariats initiés ont été poursuivis et de nouvelles collaborations inventées. Les résidences ont été l'occasion de lier des partenariats avec d'autres structures culturelles, dont certaines se sont associés en co-production (DICRéAM).

Partage de l'outil :

En fonction du projet de l'artiste, Synesthésie accompagne les artistes dans les différentes phases du processus de création : création et recherche, production, co-production, aide à la diffusion, Une dizaine d'artistes ont été accueillis au sein de l'association pour des résidences de création (allant de 1 à 8 mois), des résidences de recherche, de production et de diffusion qui ont toutes données lieu à des rencontres avec le public : que ce soit sous la forme d'atelier d'éducation à l'image ou de conférences.

Ouverture au public :

L'ouverture au public s'organise autour de 2 temps : de mai à juillet exposition de présentation des résidences puis d'octobre à décembre pour l'exposition sur le Centre d'Art Virtuel.

POur cette année 2014 : du 8 juin au 28 Juillet, l'exposition Travelling Nature a été présentée dans la chapelle du Musée d'Art et Histoire de Saint-Denis, (collectif Ding : Lyn Nékorimat et, Jean Paul Labro ; et de Manuel Deneu). De mi-octobre à mi-juillet, exposition consacré aux artistes du Centre Virtuel.

Le Centre d'art Virtuel (CAV) a été réactivé, cette année, il réunit 17 œuvres virtuelles, dont 2 pièces historiques les 1-à-& dalmatiens de Miguel Chevalier et le Non-Roman de Lucie Boutiny. Le CAV constitue une ressource que Synesthésie s'emploiera dans les prochaines années à valoriser tout en continuant d'y accueillir de nouveaux projets.

Synesthésie organise également des ateliers, et des évènements autour des résidences, la programmation de l'année 2014 a réuni 1202 personnes.

L'art dans la ville

Sollicité par la ville, Synesthésie s'engage dans le projet l'art dans la ville, pour travailler sur le développement de cet événement.

Action culturelle :

Pique nique Artistes et Citoyens en juillet. Organisé depuis 2011, dans un lieu habituellement fréquenté par les dealers, ce pique-nique est un rendez-vous entre artistes et citoyens et élus autour des questions touchant la qualité de l'environnement surtout du point de vue de la sécurité et de la propreté. Il est monté en partenariat avec l'Association des riverains du quartier Saint-Denis - Porte de Paris.

Imaginaire et Jardin Depuis 2012 Synesthésie accompagne les activités paysagères de Sophie Barbaux qui mêlent jardinage, arts plastiques et réflexion sur la citoyenneté.

Festival Némo Action de médiation dans le cadre du festival Némo,.

Ateliers Puppelab Ateliers de création de marionnettes numériques et expérimentation de l'application Puppelab dans le cadre d'ateliers menés hors les murs à la Médiathèque de Villepinte et dans les établissements scolaires (collège Jean Lurçat, notamment)

Musée Passager Conférence sur l'art numérique dans le cadre de la manifestation régionale le Musée Passager.

Balades urbaines Synesthésie propose une fois par an une balade urbaine menée par un artiste, qui permet de découvrir un quartier et l'action artistique qui y a été menée.

Moyens matériels et emplois :

L'équipe se compose de 2 personnes en CDI à temps plein, 1 CDD à temps plein et 2 CDD à temps partiel. En 2014 : création d'un CDD de 6 mois dans le cadre d'un CAE CUI au poste d'Assistant de Médiation Deux personnes ont été en stage (terminale en administration, et Master en médiation).

Dans le cadre du départ à la retraite de la directrice la rémunération de celle-ci passera en honoraire pour l'année 2015, le d'administration évoluera vers un poste de direction exécutive.

Bilan financier :

Le bilan prévisionnel de l'exercice 2014 s'élève à 215 838 € soit à l'équilibre et de manière conforme au budget prévisionnel. Le financement de la Fabrique s'appuie sur un équilibre entre des subventions d'exploitation à hauteur de 178 205 € et les recettes propres et les apports privés. La Fabrique est soutenue par la ville de Saint-Denis, le Conseil général de Seine Saint-Denis et la Drac.

Projet d'activité 2015 :

Pour l'année 2015, Synesthésie confirme son ambition de soutenir la création contemporaine en facilitant la production d'œuvres inédites, sa volonté d'expérimenter des protocoles artistiques qui questionnent la place des technologies dans notre société. Mais également, de s'employer à sensibiliser les publics au processus de création et leur faire partager activement les enjeux artistiques et culturels des technologies numériques.

Les actions au service de la réalisation des ces objectifs sont notamment les suivantes :

- la production ou coproduction d'œuvres spécialement conçues sur le web dans le cadre du « Centre d'Art Virtuel »
- la production ou la publication d'écrits critiques sous forme multimédia ou imprimée,
- l'accompagnement de résidences d'artistes et d'écrivains, de commissaires ou de chercheurs.
- la diffusion d'œuvres, notamment celles issues des résidences et du Centre d'art virtuel.
- la conception et la mise en œuvre d'actions culturelles destinées à différents publics.
- poursuivre et renforcer les partenariats avec Tram, Futur en Seine, NémO/Arcadi, et les acteurs socio-éducatif du territoire.

4 des projets artistiques initiés en 2014 se poursuivront en 2015 :

- Une résidence avec Thierry Fournier suivie d'une exposition
- Une résidence avec Laurent Mareschal suivie d'une exposition
- Consolidation du Projet dans le cadre de NémO avec le soutien d'Arcadi
- Développement des ateliers Puppetlab

En matière de diffusion et de soutien à la création, l'association développe son implication dans le réseau des arts visuels et du cinéma en Seine-Saint-Denis, en construisant, le cas échéant des projets en synergie avec d'autres structures.

Détail du calcul de la subvention :

La Région décide de renouveler son soutien en faveur de Synesthésie à hauteur de 50 000€ sur une base subventionnable de 179 000€ correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 proposé déduction faite des dotations aux amortissements et des emplois tremplins, soit une intervention à hauteur de 27,93%.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	30 000,00 €
2016	20 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides aux manifestations culturelles	30 000,00 €
2012	Soutien aux fabriques de culture	50 000,00 €
2012	Aide à l'écriture de scénario (structures)	3 725,00 €
2012	Aides aux manifestations culturelles	30 000,00 €
2013	Soutien aux fabriques de culture	50 000,00 €
	Montant total	163 725,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017336
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : COLLECTIF MU - FABRIQUE - DEUXIEME RECONDUCTION
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	179 000,00 €	27,93 %	50 000,00 €
	Montant Total de la subvention		50 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MU
 Adresse administrative : 12 RUE CAVE
75018 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur OLIVIER LE GAL, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 44849529100040

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

Objectifs :

Mu est une structure de production artistique rassemblant des artistes et ingénieurs issus du studio national des arts contemporains du Fresnoy. Créé en 2002, le collectif s'est implanté à la Goutte d'or et s'est engagé dans plusieurs projets d'installations expérimentales dans l'espace public. Les travaux du collectif développent depuis 10 ans une recherche aux limites de la création, de la technologie et des sciences autour de la question centrale les territoires et l'identité. La structure développe donc des projets collectifs et partage des savoir faire et des outils à destination des artistes résidents dans son espace.

Fabrique de type 1, MU accueille chaque année une dizaine d'artistes pour une période allant de quelques semaines à plusieurs mois. Chaque artiste se voit proposer un accompagnement dans le cadre de projets artistiques qui peuvent par la suite faire l'objet de coproductions.

Description :

Le collectif MU produit depuis 2006 une activité de recherche sur les espaces sonores immersifs. Parallèlement à son activité de création et de programmation dans le domaine de la musique et de l'art numérique, MU organise des ateliers et des workshop en amont des interventions artistiques inscrites dans un territoire. Le garage du collectif MU est à la fois un lieu de résidence destiné aux artistes, un lieu d'accueil pour des ateliers et un espace dédié à la recherche et l'innovation.

Bilan d'activités 2014:

Pour l'année 2014, le Collectif MU a souhaité développer un projet au long cours, Bande Originale qui a concentré les questionnements esthétiques, technologiques et les savoirs faire du Collectif. Bande Originale s'est déployé, en cinq semaines, le long du canal de l'Ourcq à Paris et dans quatre villes du Département de la Seine-Saint-Denis. Au printemps 2014, le Collectif MU a convié une vingtaine d'artistes à parcourir le canal, et à l'envisager comme un paysage métropolitain en pleine mutation. Une œuvre polyphonique destinée à être écoutée au fil des parcours de Bande Originale, en a résulté.

Au cœur du projet, un programme d'actions culturelles, de résidences d'artistes et d'interventions artistiques menées avec de nombreux partenaires locaux, associatifs et institutionnels : publics scolaires, semi professionnels, empêchés (atelier CLIS, Pantin) ou éloignés de l'offre culturelle (club de prévention GRAJAR93). L'exploitation publique de Bande Originale s'est également accompagnée du développement de SoundWays, application mobile et pérenne destinée à accueillir les projets sonores futurs du Collectif MU.

Les autres projets menés en 2014 :

- Atelier artistique transdisciplinaire avec Petit Bain et l'association Aurore / de février à juillet
- Installation performance de Kerwin Rolland accompagné par Dominique Blais / mars
- Installation et performance pour Croisement Numériques, Saint-Nazaire / de mars à avril
- Something In The Way exposition personnelle de Vincent Voillat / de mars à avril 2014
- atelier à destination d'un public scolaire à la Goutte d'Or / d'avril à mai
- Soirées concert Garage MU

15 artistes ont été accueillis en résidence.

Ouverture au public :

D'un point de vue local, les projets Sound Inception, Something In The Way, Sound Delta Cavé ainsi que les quatre soirées de concerts organisées en 2014 ont permis d'asseoir la visibilité du Garage MU, et de la développer sur de nouveaux territoires artistiques (notamment l'art contemporain) toujours au cœur de la Goutte d'Or. L'atelier Bad Seeds s'est effectué en collaboration avec le service des actions culturelles de Petit Bain (quartier politique de la ville sud-est 13ème). En dialogue avec le territoire, le Collectif organise des ateliers et ouvre le processus de fabrication et de création aux pratiques amateurs. En 2014, le Collectif MU a mené des actions culturelles à destination de différents types de publics: avec des partenaires locaux issus du quartier de la Goutte d'Or (public scolaire, école Cavé) et parisiens (Petit Bain et Aurore 13, personnes en voie de réinsertion, quartier Sud-Est 13ème). Dans le cadre de Bande Originale, le Collectif MU a proposé un volet d'actions culturelles qui s'est déplacé du printemps à l'été 2014, en suivant le cours du canal de l'Ourcq.

Moyens matériels et emplois :

MU compte 2 salariés permanents : 1 CDI à temps partiel, salariée sur fonds propres et 1 CDI à temps plein, emploi Tremplin. Un autre emploi en contrat Unique d'Insertion a pris fin, l'employé continue d'assurer les mêmes fonctions qu'auparavant en freelance. L'association a engagé des techniciens et des artistes intermittents dont la nature et la qualité des fonctions ont varié selon la mise en œuvre des projets : la masse salariale a significativement progressé sur 2014 en comparaison avec les deux années précédentes. Cela s'explique par l'augmentation des projets et des budgets de production. De nombreux autres collaborateurs ont travaillé en freelances (attaché de presse, développeurs, web designer,). Un stage sur la période juin - septembre 2014.

Depuis 2012, le Collectif MU ouvre les portes de son garage et accueille des concerts de musiques actuelles et/ou expérimentales. Depuis janvier 2013, le Garage MU a réalisé une dizaine de soirées festives et musicales qui auront fédéré près de 1500 personnes dont 1360 nouveaux adhérents à l'association.

Bilan financier 2014 prévisionnel :

Bilan à l'équilibre, la fabrique du collectif MU reçoit le soutien de la Région au titre des fabriques et du dispositif Cap digital, et bénéficie d'un emploi tremplin. La Fabrique reçoit le soutien de la Mairie du 18ème Arrondissement de Paris.

Projet d'activité 2015 :

MU souhaite engager pour la saison 2014 – 2015, une programmation qui viendrait interroger les trois éléments qui font l'identité des productions du Collectif MU : l'art numérique / l'art sonore / le territoire. Ces trois axes seront proposés à des commissaires spécialistes dans chacun de ces domaines, invités à travailler en collaboration avec l'équipe du Collectif MU sur la réalisation d'expositions et d'évènements tout au long de l'année 2015. Comme cette année 11 artistes seront accueillis en résidences dont 3 artsites / commissaires associés : Klio Krajewksa (arts numériques), Julien Clauss (art sonore), Jean-Yves Leloup (critique spécialiste des musiques électroniques). Le Collectif MU souhaite offrir un espace d'expression à ses résidents en ce sens, plusieurs des résidences donneront lieu à une restitution.

Cycle Concerts Garage MU 2014

Nouvel An Belge - Boule Noire

Pow! / Shake Shake Bolino - 21 septembre 2014

Golden Teacher - 5 octobre 2014

Les 20 ans de Sister Iodine avec Elg – 29 octobre 2014

In Bloom Anniversary (Easter, Lonely Walk) - 21 novembre 2014

Garage MU - Hors les Murs au Pavillon Puebla (Parc des Buttes Chaumont)

Magnétique Nord Festival, Paris du 18 au 21 décembre 2014

Magnétique Nord Festival Edition 2015 (du 17 au 20 décembre 2015)

Ce cycle de concert s'articulera cette année autour d'un nouveau festival d'hiver, ancré dans les quartiers populaires du Nord de la métropole, du quartier de Barbès à Saint-Denis en passant par la Goutte d'Or. Plusieurs lieux de concerts seront associés selon un axe sud-nord : du Centre Barbara (Goutte d'Or) au 6B (Saint-Denis), en passant par l'Olympic Café, le LMP et le Garage MU.

Bande Original 2, Seconde édition. Comme en 2014, BO2 donnera rendez-vous au public dans une ville différente pendant cinq week-ends. Dès fin 2014, un appel à participation international sera lancé afin d'identifier les artistes résidents du projet dont la sélection associera trois commissaires indépendants. Les premières résidences auront lieu en 2015 en partenariat avec le 6B et le Point Ephémère.

Détail du calcul de la subvention :

La Région décide de renouveler son soutien en faveur de MU à hauteur de 50 000€ sur une base subventionnable de 179 000€ déduction faite des emplois trempins soit un taux d'intervention de 27,93%.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	25 000,00 €
2015	25 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides aux manifestations culturelles	25 000,00 €
2011	Rayonnement international - fonctionnement	33 031,00 €
2012	Soutien aux fabriques de culture	50 000,00 €
2012	Aides aux manifestations culturelles	25 000,00 €
2013	Expérimentations - TIC - Investissement	62 520,00 €
2013	Soutien aux fabriques de culture	50 000,00 €
2013	Fabriques de culture - aide à l'aménagement et à l'équipement	43 599,00 €
	Montant total	289 150,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017301
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : PEPINIÈRES EUROPENNES JEUNES ARTISTES - FABRIQUE - DEUXIÈME RECONDUCTION

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	441 000,00 €	17,01 %	75 000,00 €
Montant Total de la subvention			75 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PEJA PEPINIÈRES EUROPEEN POUR JEUNES ARTISTES
 Adresse administrative : 5 RUE FRANCOIS DEBERGUE
93100 MONTREUIL
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur REITZ Jean, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 38792640500078

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

Objectifs :

Depuis 20 ans, les pépinières européennes pour jeunes artistes soutiennent la mobilité des jeunes artistes et des professionnels de la création sur la scène artistique européenne. En 2008 les pépinières européennes ont redéployé leurs actions et affirmée leur enracinement en Ile-de-France avec leur implantation dans la friche PRIAM du domaine national de Saint-Cloud autour d'un objectifs de promotion d'une jeune génération d'artistes qui impliquent l'autre dans son processus de création. Autour d'un concept fédérateur de "rencontrer l'autre et produire ensemble", les pépinières mobilisent leurs moyens et leurs compétences pour accompagner et valoriser les démarches des jeunes artistes et professionnels qui s'impliquent dans les réalités de vie des territoires dans lesquels ils évoluent.

Fabrique de type 1

Description :

Avec cinq éditions de Park in progress et la poursuite du programme map, l'année 2014 est marquée par la réussite des programmes de mobilité artistique qui ont permis à quelques 150 artistes d'être soutenus dans un

véritable parcours de professionnalisation à l'échelle européenne et internationale.

2014 est aussi l'année du mouvement pour les Pépinières, qui se sont installées en Avril à l'est de Paris, à Montreuil, dans les anciens Studios Méliès qu'elles partagent avec la Parole Errante, association fondée par Armand Gatti.

Un semestre pour explorer le territoire, initier des résidences d'artistes impliquées dans les contextes humains et sociaux avec Gemma Peramiuel Borjas, Klaus Fruchtnis, Carmen Cruz, Steven Zorrilla, expérimenter, au travers de workshops développés avec la Trade School, les principes des nouvelles économies fondées sur l'échange et la solidarité, mettre en oeuvre la dernière édition de Park in progress aux Studios Méliès et rencontrer de nouveaux publics portés par la curiosité de découvrir de nouvelles propositions. 2014 résonne avec les nombreux succès qu'obtiennent aujourd'hui les artistes qu'accompagnent les Pépinières depuis plusieurs années.

Nino Laisné avec son film « En présence, Piedad Silenciosa » présenté pour la première fois, cette année, au FIPA à Biarritz, dans le cadre du programme Jeune création vidéo cinéma, a bénéficié d'une diffusion dans le cadre du Festival Silence, on court! puis au FID à Marseille.

Mons, capitale européenne de la culture 2015, aura réunie une vingtaine d'artistes venus de toute l'Europe pour une rencontre autour des arts numériques et de la transdisciplinarité.

Les artistes ayant participé aux précédentes éditions comme Stéphane Kozik ou Matt Coco transmettent leurs expériences et facilitent les rencontres.

Les croisements s'opèrent.

Les Pépinières aux Studios Méliès accueilleront pour une ultime étape, sur les 700 m2 du hangar, une sélection de projets les plus prometteurs à découvrir dans une déambulation indoor.

Tandis que Park in progress déroulait son parcours européen, les Pépinières lançaient leur programme dédié aux artistes de la relation à l'autre, dans leur nouveau lieu à l'écoute d'un nouveau territoire, Montreuil et l'Île de France.

Dans le cadre de son programme Artist in context en partenariat avec la Cité internationale des Arts et en résonance avec la Parole Errante, une résidence croisée réunissait Gemma Peramiuel Borjas, Klaus Fruchtnis, Carmen R. Cruz, Steven Zorrilla et plusieurs associations de quartier pour un projet partagé avec les habitants Montreuillois sur un projet artistique avec pour thème l'immigration.

Une première résidence menée en deux étapes sur les mois de Mai, Juin, Juillet et Août avec la présentation d'« Adaptation 1 » puis « Adaptation 2 ».

Un intense moment de rencontres et d'échanges avec les associations locales et les artistes Maliens invités pour deux performances, qui rassemblaient danse, poésie, musique et light design.

Deux séquences partagées pour tisser un trait d'union avec les acteurs locaux et un public impliqué dans le thème proposé.

Autant de propositions qui révèlent l'émergence de cette jeune communauté d'artistes, capables, dans la curiosité de l'autre, de mettre en oeuvre des productions transdisciplinaires européennes d'envergure internationale, dans un esprit de partage et de solidarité.

L'année 2014 a été riche en propositions qui ont permis de renouveler les actions des Pépinières et d'élargir leur rayonnement sur le bassin Méditerranéen à l'extrême Est de l'Europe. Les bases d'un réseau élargi et renouvelé se sont esquissées pour créer de nouveaux échanges et de nouveaux projets. Le workshop de rencontres au Luxembourg s'est révélé une étape déterminante pour de prochaines perspectives à mettre en oeuvre. Enfin, les Pépinières viennent d'être

lauréates du programme «Europe Créative» de la Commission européenne, dans le cadre du soutien aux réseaux européens pour ses programmes transdisciplinaires et pour une période de trois ans (2014-2017). 2014 à mis en oeuvre les actions suivantes:

- résidences expérimentales
- préfigurations de Workshops de rencontre sur le contexte et le territoire.
- intervention des artistes de la relation à l'autre dans les quartiers en relation avec les publics et les acteurs locaux.

Le programme initialement prévu «l'art dans la vie- artists in citizenship» à été modifié en un programme «Artist in context». Klaus Fruchtnis, Carmen R. Cruz, Steven Zorilla en relation avec la population locale à permis des rencontres et des échanges sur le thème de l'immigration.

Cette résidence de création a permis la diffusion de 2 performances dans les anciens Studios Méliès:

- «Adaptation 1» présentée le 20 Juin 2014
- «Adaptation Part 2, Crossing Blooders», présentée le 9 Août 2014.

10
 Cette résidence longue a conforté les Pépinières dans leur volonté de recevoir régulièrement des artistes de la relation à l'autre sur des périodes de résidence longue, afin de créer une situation de travail propice aux rencontres des communauté et aux échanges. Park in progress a poursuivi son parcours en Europe avec cinq étapes en

2014. Une réunion au Luxembourg puis Mons, capitale européenne de la culture, a été le point de départ de ce parcours artistique, suivie par une édition à Nicosie puis à Huesca en octobre avant de terminer à Montreuil, dans les Studios Méliès. PARK IN PROGRESS 10 – MONS, BELGIQUE du 2 au 11 septembre 2014

Pour sa dixième édition, dédiée au croisement des arts numériques et des nouvelles formes d'expressions, la deuxième étape à Mons a rassemblé 25 artistes et professionnels de la création dans les anciens Abattoirs de la ville: PARK IN PROGRESS 13 - PARIS- MONTREUIL, FRANCE du 6 au 13 décembre 2014

Pour conclure l'année 2014, les Pépinières européennes mettent en oeuvre la 13 ème et ultime édition de ce cycle Park in progress.

Cette édition singulière témoignera de l'engagement des Pépinières sur ce territoire avec un évènement d'envergure européenne sur un territoire régional.

Une déambulation « indoor » : Ultime étape de Park in progress

Opérateur d'une dizaine de programmes européens de mobilité artistique, les Pépinières assurent la délégation générale de Park in progress.

Avec la mise en oeuvre de cette dernière édition, les Pépinières auront conduit au total 13 éditions de Park in progress entre 2010 et 2014. Afin d'accompagner l'implantation des Pépinières sur leur nouveau lieu,

différentes actions de terrains seront menées sur le long terme tout au long de l'année pour faire identifier ce nouveau lieu par les partenaire et le public. Les sites internet des Pépinières (art4eu.net, emobility.pro) et les communautés des réseaux sociaux seront sollicités pour accompagner cette démarche.

Les résultats sont là, pertinents, avec les chiffres qui les accompagnent, quelques 150 artistes soutenus, une cinquantaine de co-crétions et coproductions qui circulent, un public touché qui se compte en dizaines de milliers de personnes, une audience média qui s'annonce en millions de personnes avec Arte Creative, Nova ou encore la resse écrite avec La Scène et la lettre du spectacle et une communauté interactive e.mobility

qui recense 3500 membres. Les programmes de mobilité des Pépinières comptent dans leurs missions l'accompagnement des artistes dans leurs parcours de professionnalisation, en vue de leur permettre d'amplifier la diffusion de leurs créations sur l'ensemble de la scène artistique européenne. Grâce à leur réseau comptant 30 coordinateurs nationaux dans 30 pays d'Europe et du monde, elles mettent en place un accompagnement personnalisé fondé sur le conseil, la mise en réseau et le soutien aux coproductions.

L'année 2015 sera dédiée à l'ancrage des Pépinières sur leur territoire, au redéploiement du réseau et à l'étude et la mise en oeuvre de nouveaux programmes de mobilité sur la scène européenne et internationale. L'année 2015, commencera avec une encourageante nouvelle qui permettra aux pépinières de se projeter sur les trois prochaines années. Lauréate du programme Europe Créative, les pépinières vont bénéficier d'un soutien de la commission européenne pour mettre en oeuvre leurs prochains projets. Dans ce contexte favorable 2015 sera dédiée en priorité :

- à l'implantation des Pépinières sur leur nouveau lieu, les Studios Méliès;
- au lancement d'une programmation originale pour rendre lisibles les démarches des artistes « de la relation à l'autre et du contexte » et fidéliser un public de la diversité;
- à la mobilisation de leur réseau avec l'étude et la mise en oeuvre de nouveaux programmes de mobilité.

Les actions d'ancrage sur le territoire seront engagées avec les artistes « de la relation à l'autre et du contexte », qui s'impliquent dans les réalités humaines, économiques et sociales qu'ils rencontrent.

Les démarches transdisciplinaires qui favorisent les rencontresUne première phase de programmation sera mise en oeuvre pour rendre lisibles les démarches de ces artistes et fidéliser des publics locaux en les impliquant dans le projet artistique des Pépinières.

Cette présence sur le territoire se traduira par des résidences d'artistes, de jeunes collectifs ou de compagnies qui se sont constitués au cours des dernières éditions de Park in progress et des programmes de mobilité mis en oeuvre par les Pépinières. Cette programmation présentera également l'émergence de nouveaux courants qui s'expriment dans les différents champs d'expression pour fidéliser de jeunes publics et des publics éloignés de la culture.

Dans cet état d'esprit, l'implication sur l'espace local, régional et national sera poursuivi. La multiplication des rencontres avec les acteurs culturels de ces territoires, en vue d'esquisser les bases d'un réseau de diffusion de la jeune création, sera développée. L'étude d'un outil numérique innovant pour accompagner ce processus sera envisagée. OBJECTIFS 2015:

- Mettre à l'étude un nouveau cycle de programmes de mobilité artistique de niveaux européen et international ;
- Assurer l'ancrage des Pépinières à Montreuil avec un programme de résidence ouvert sur le territoire ;
- Associer largement les artistes et acteurs locaux pour initier un réseau ;
- Soutenir les rencontres transdisciplinaires et la mobilité. OBJECTIFS
- ancrer les Pépinières sur le territoire en les positionnant comme un acteur s'impliquant dans les enjeux cultures locaux ;
- rendre lisibles les démarches d'artistes « de la relation à l'autre » qui inventent les nouvelles formes de création de demain ;
- dessiner une programmation originale au travers d'une nouvelle approche de la diffusion ;
- mettre en oeuvre une stratégie de communication en phase avec le projet.

OBJECTIFS

- favoriser la mobilité des artistes en Europe et à l'international, et la rendre

accessible au plus grand nombre ;

- accompagner la professionnalisation des artistes sur la scène européenne et internationale ;
- développer la communauté e.mobility au niveau international ;
- étudier et créer un nouveau site internet art4eu.net plus interactif et intuitif ;
- renforcer et élargir le réseau des partenaires, étudier et concevoir de nouveaux projets dans une dynamique prospective.

Détail du calcul de la subvention :

La Région décide de renouveler son soutien en faveur des Pépinières de Jeunes artistes à hauteur de 75 000€ sur une base subventionnable de 450 000€ correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 déduit des emplois tremplins et des actions de dimension internationales. Soit un taux d'intervention de 16,77%.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	50 000,00 €
2016	25 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides aux manifestations culturelles	25 000,00 €
2012	Soutien aux fabriques de culture	75 000,00 €
2012	Aides aux réseaux culturels franciliens	30 000,00 €
2013	Soutien aux fabriques de culture	75 000,00 €
	Montant total	205 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017243
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : PUBLIC CHERI/L'ECHANGEUR (FABRIQUES DE CULTURE - DEUXIEME RECONDUCTION - FONCTIONNEMENT 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	646 650,00 €	18,56 %	120 000,00 €
Montant Total de la subvention			120 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PUBLIC CHERI
 Adresse administrative : 59 AV DU GENERAL DE GAULLE
93170 BAGNOLET
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Christiane LORET, Présidente

Date de publication au JO : 23 mai 1990

N° SIRET : 38766947600021

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

Description :

I- Présentation du bénéficiaire

Le Théâtre de l'Echangeur à Bagnolet a été créé en 1997 par la compagnie Public Chéri, dirigée par Régis Hébette. Membre historique du réseau Actes If, le lieu est devenu un des lieux intermédiaires majeurs, dédié à la création contemporaine sur le territoire francilien et reconnu par la profession.

La compagnie Public Chéri présente son propre travail, et par ailleurs, 4 à 5 compagnies, émergentes ou plus confirmées, sont accueillies à l'Echangeur chaque année et accompagnées sur de longues durées pour répéter et/ou jouer des séries de représentations. Les compagnies accueillies sont à 70% franciliennes. Certaines sont accompagnées depuis de nombreuses années par l'Echangeur en raison de l'exigence et de la singularité de leur travail (Les endimanchés/A. Forestier | La Revue Eclair/S. Olry | La Llevantina/M.-J. Mallis | C'est pour bientôt/E.Pommeret...). D'autres compagnies relèvent de la jeune création, elles ont présenté leurs premiers travaux à l'Echangeur...

Les compagnies trouvent également un accompagnement technique, administratif, institutionnel et financier complet qui leur permet de déclencher d'autres partenaires et de développer leurs projets.

En 2008, la surface de travail du Théâtre a été doublée, ce qui lui a permis d'accroître considérablement ses activités, d'améliorer les conditions d'accueil des artistes en résidence et de renforcer sa visibilité médiatique et institutionnelle ainsi que sa fréquentation.

L'Echangeur et la compagnie Public Chéri bénéficient du soutien de la DRAC, du Conseil général de Seine-St-Denis, de la Ville de Bagnolet et de la Région Ile-de-France. Mais, l'économie de la structure demeure très fragile.

II- Rappel du projet de la fabrique (2013-2015) – Fabrique n°3

L'Echangeur est simultanément :

1. Lieu de résidence permanente de Public Chéri : la compagnie y fabrique et y représente ses créations professionnelles.
2. Lieu de formation, de pratique et de création amateurs : Ateliers de création théâtre hebdomadaires, dont les créations font partie intégrante de la programmation du théâtre. Stages et interventions en milieu scolaire, hospitalier /... (350 participants enfants, jeunes et adultes en 2012)
3. Lieu de diffusion de spectacles pluridisciplinaires : (théâtre, danse, musique, vidéo, arts plastiques...) : 130 dates en 2011/12
4. Lieu d'accueil et de travail d'équipes artistiques pluridisciplinaires hors programmation (150 jours en 2011/12)

Ligne artistique:

L'Echangeur apporte un soutien à des projets dits "hors norme" et dans leur grande majorité « multi disciplinaires » (théâtre danse musique arts visuels).

Ce soutien se traduit par l'accueil et la diffusion, mais également pour 9 projets sur 10 par un engagement en amont des créations qui permet l'accès pour de nombreuses compagnies aux financements publics (aide à la création, à la production, à la diffusion, à la reprise, conventionnements etc...).

La durée des accueils et la reconnaissance acquise par l'Echangeur pour la qualité de sa programmation tant auprès de la presse (de 2010 à 2012 plus de 160 articles ou émissions de radios dans la presse nationale et spécialisée), qu'auprès des professionnels (régulièrement plus d'une vingtaine de programmeurs, voir pour certains projets une quarantaine) font de l'Echangeur un appui précieux pour une trentaine d'équipes artistiques chaque année.

III- Bilan d'activités 2014

Partage de l'outil

En 2014, L'Echangeur a accompagné 17 équipes, soit 149 jours de mise à disposition du lieu pour des répétitions. Elles ont bénéficié a minima d'un accompagnement technique avec la mise à disposition d'un technicien pour le montage et du prêt de matériel.

Parmi les compagnies accueillies, 12 équipes ont bénéficié du lieu sur des périodes comprises entre 1 à 8-9 jours et 5 équipes ont pu travailler sur des périodes continues ou cumulées, plus longues, comprises entre 10 et 21 jours : Théâtre du commun, Theodoros Group, Cie l'Enjambé, Cie Désamorçés, Cie Ambre.

L'Echangeur a accueilli cette année quasi exclusivement des compagnies de théâtre, sauf le collectif Surnatural Orchestra pour préparer un événement carte blanche, dans le cadre d'un partenariat annuel renouvelé.

Par ailleurs, l'Echangeur a accueilli d'autres structures et associations pour des réunions et des temps de travail.

Parmi les 17 équipes accueillies pour de temps de travail, 6 d'entre-elles ont été programmées pour des séries de représentations en 2014 :

- Cie Notoire (2 séries de 7 et 15 jours)

- Surnatural Orchestra (6 jours de présence)
- Cie L'enjambé (8 rep)
- La Revue Eclair (2 séries de 7 et 18 jours)
- Théâtre du Commun (14 jours)
- Moukden Théâtre (21 jours)
- Cie Insterstices (15 jours)

Activité de la cie dirigeant la Fabrique

La compagnie Public Chéri a repris sa dernière création « Don Quichotte ou le vertige de Sancho » : 10 jours de répétitions ont eu lieu avec une reprise de rôle, suivies de 12 représentations en septembre 2014 et d'une tournée 2014/15 de 20 dates dans le réseau des CDN et scènes nationales françaises (hors IDF).

Public Chéri a mis en chantier 2 nouvelles créations :

- « Prière de ne pas diffamer » (ou la véridique histoire d'Hélène Besset », qui sera mise en scène par Régis Hébette et Laure Wolf. Trois mois de répétitions à L'Echangeur sont prévus avant des représentations en Basse-Normandie, organisées hors-les-murs (petits lieux, domiciles...) par le CDN de Caen, coproducteur du projet,
- « Si » de H. Besset avec 1 comédienne (4 personnes embauchées sur le projet) : répétitions prévues pendant 1 mois à l'Echangeur avant la création en mars 2015 à Caen, puis une reprise à L'Echangeur à l'automne 2015.

Soit 67 jours d'occupation de L'Echangeur en 2014 dédiés à la cie Public Chéri.

Temps d'ouverture au public

30 équipes artistiques ont été programmées à l'Echangeur lors de séries de représentations, soit 156 dates de représentations et 168 jours d'occupation des locaux.

L'accueil se fait sur la base de contrats de coréalisation 50/50 sans minimum garanti ; l'équipe de l'Echangeur apporte ses compétences en matière technique, administrative, communication, relations publiques, presse...

Des temps de rencontre, lectures et ateliers de sensibilisation autour des spectacles sont imaginés avec les artistes accueillis : 4 équipes ont été concernées en 2014 (Moukden Théâtre, C'est pour bientôt, Cie Insterstices, Migratori K merado). Les équipes sont également sollicitées pour intervenir dans le cadre d'ateliers de pratiques artistiques.

Par ailleurs, L'Echangeur propose près de 20 jours de rencontres, débats, expositions.

Action culturelle

L'Echangeur a animé dans ses locaux 6 ateliers de pratique artistique hebdomadaires, soit 93 jours d'occupation de l'espace. Ces ateliers ont rassemblé 170 participants sur l'année.

Plusieurs ateliers et interventions ont également lieu dans des établissements scolaires :

- dans 2 écoles primaires à Bagnolet et Paris,
- au collège Politzer (2 ateliers)
- au lycée Hénaff de Bagnolet (1 atelier)

ainsi qu'à l'hôpital psychiatrique d'Aubervilliers et un projet fédérateur autour des contes et mythologies urbaines : 3 ateliers hebdomadaires avec 50 participants en collaboration avec les centres de quartier Guy Toffoletti, Anne Franck, Les Coutures, un centre d'animation pour retraités, le service du RSA, la médiathèque de Bagnolet.

Evolution éventuelle de l'emploi

Le poste de secrétaire (ancien emploi-tremplin jusqu'en 2013) a pu être pérennisé, mais le poste d'agent accueil/bar est passé en intermittence.

Evolution éventuelle des moyens matériels :

Depuis le 1er janvier 2014, L'Echangeur est titulaire d'un bail 3/6/9 supplémentaire pour des locaux d'une surface totale de 500 m², soit un loyer annuel de 40 000 €.

Ces locaux font l'objet de travaux d'aménagement et seront affectés :

- pour des locaux techniques supplémentaires (83 m²)
- agrandissement d l'espace accueil et bar (83 m²)
- agrandissement des locaux utilisés par Lutherie urbaine (167 m²) au titre d'un atelier de stockage (sous-location à hauteur de 13 400 € hors fluides et amortissement de travaux)
- ouverture d'un nouvel espace de 167 m² dédié à une équipe artistique résidente permanente, Cie Studio Laroche-Valière (danse).

IV- Bilan financier (prévisionnel 2014)

Le bilan prévisionnel de l'exercice 2013 s'élève à 760 329 €.

Le financement de la fabrique s'appuie sur un équilibre entre :

- les subventions d'exploitation : 522 800 €, soit 68,7% du budget
- les recettes propres : 177 346 €, soit 23,3% du budget

La fabrique est soutenue par la DRAC Théâtre (augmentation de 20 000 € au titre de la convention et aide à la reprise de 7 000 €) et le SDAT (soit 152 000 € cumulés), le Département de Seine Saint-Denis (88 800 €), la Ville de Bagnolet (100 000 €), la Préfecture du 93 (17 000 €), ainsi que la Région Ile-de-France (165 000 € cumulés)

Rappel des soutiens de la Région Ile-de-France :

La Région apporte une aide cumulée de 165 000 € soit 21,7% du budget, à plusieurs titres :

- Aide aux Fabriques de culture (120 000 €)
- Animation sociale des quartiers (30 000 €)
- 1 emploi-tremplin attribué en 2013

Comparaison avec le budget prévisionnel de l'exercice 2014 :

- la DRAC a augmenté sa subvention de fonctionnement et a pu allouer une aide supplémentaire à la reprise pour la cie Public Chéri (soit + 27 000 €), mais dans le même temps, l'aide du SDAT a diminué (- 5000 €), l'aide ASQ de la Région a diminué (- 8000 €).
- les recettes propres sont en augmentation sensible (+ 30 000 €) à travers des cessions et coproductions supplémentaires liées à l'activité de la cie Public Chéri et des prestations de service (ateliers).

V- Projet d'activités 2015

Partage de l'outil

L'Echangeur prévoit d'accueillir des équipes artistiques pour des temps de travail équivalant à un volume global de 140 jours.

Temps d'ouverture au public

La programmation rassemble pour le moment 9 compagnies de théâtre qui seront accueillies pour des séries de diffusion de 8 à 18 jours : Cie Le combat ordinaire, Les endimanchés, La sirène tubiste, Ambre, La langue écarlate, Coupe de colère, Locus Solus, Azdak...

Activité de la cie dirigeant la Fabrique

Sessions de répétitions des prochaines créations : « Si » et « Prière de ne pas diffamer »

Diffusion de la création « Si » - série de 15 représentations

Détail du calcul de la subvention :

La Région décide de renouveler son soutien en faveur du Théâtre L'Echangeur – Compagnie Public Chéri à hauteur de 120 000 € sur une base subventionnable de 646 650 € correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 proposé déduction faite des autres charges de fonctionnement, des autres aides régionales (ASQ et emploi-tremplin) et de l'écart entre l'aide demandée et l'aide attribuée.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	72 000,00 €
2015	48 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	64 000,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	40 000,00 €
2011	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	8 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	38 000,00 €
2012	Soutien aux fabriques de culture	120 000,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	38 000,00 €
2013	Soutien aux fabriques de culture	120 000,00 €
2014	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	30 000,00 €
2014	Fabriques de culture - aide à l'aménagement et à l'équipement	134 920,00 €
	Montant total	592 920,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017242
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : LA NEF (FABRIQUES DE CULTURE - DEUXIEME RECONDUCTION - FONCTIONNEMENT 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	342 172,00 €	19,00 %	65 000,00 €
Montant Total de la subvention			65 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA NEF
 Adresse administrative : 20 RUE ROUGET DE LISLE
 93500 PANTIN
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame KARINE LOISY, PRESIDENTE

Date de publication au JO : 13 janvier 2007

N° SIRET : 49362098300012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

Objectifs :

I- Présentation du bénéficiaire

A la fois compagnie et lieu dédié à la marionnette et au théâtre d'objets, dirigés par Jean-Louis Heckel, « La Nef Manufacture d'utopies » a ouvert ses portes en 2007 dans une ancienne briqueterie à Pantin.

Le lieu est constitué d'un vaste espace modulable, qui, après des premiers travaux d'aménagement, offre tous les espaces de travail nécessaires à la création dans le domaine de la marionnette et du théâtre d'objets avec l'interaction essentielle entre espace de jeu et atelier de construction.

De fait, la Nef se conçoit comme un laboratoire de recherches autour de la marionnette contemporaine, mêlant création, transmission, actions artistiques, avec une forte implication sur le territoire de Pantin auprès des publics (action culturelle classique, mais aussi dispositif d'interviews -"l'Appel à tes mains"-, atelier de création, création avec les habitants, stages...).

En tant que lieu de fabrique, La Nef accueille en résidence 7 à 8 compagnies par an (dont 50% de compagnies émergentes) pour des résidences courtes de 7 à 15 jours avec mise à disposition du lieu (dont sorties publiques de résidence) et accompagnement artistique, technique et administratif, ainsi

qu'une compagnie en compagnonnage sur 3 ans, qui bénéficie en plus d'une aide à la structuration et d'un financement systématique de son projet.

Référencée Lieu Compagnonnage Marionnette par la DGCA, La Nef bénéficie du soutien de la DRAC (au titre des lieux conventionnés), du Département de Seine Saint Denis, de la Ville de Pantin et de la Région Ile-de-France.

D'abord soutenu au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle à partir de 2011 (45 000 €), La Nef a rejoint le dispositif d'aide aux Fabriques de culture en 2012 (65 000 €). Par ailleurs, La Nef a obtenu deux emplois-tremplins : en 2009 pour un poste de chargé des relations publiques et de la communication, de la recherche et de la diffusion des productions et en 2012 pour un poste de régisseur plateau. Enfin, La Nef a bénéficié de deux aides à l'investissement pour la deuxième phase d'aménagement et la mise aux normes du lieu : 9 000 € en 2011 et 9 180 € en 2012.

II- Rappel du projet de la fabrique (2013-2015)

Dédiée à la marionnette, au théâtre d'objets et à l'écriture contemporaine La Nef – Manufacture d'utopies développe son activité autour de différents axes :

- La création de formes spécifiques et nouvelles en relation avec la thématique de recherche de Jean-Louis Heckel et leur diffusion sur un territoire local et national.
- Le soutien de projets de création : soutien par des résidences de répétitions et des présentations de travail.
- La transmission : sous forme d'un compagnonnage artistique, administratif et technique et chantier de recherche, et par le biais de la formation, transmission d'un savoir-faire lié à la marionnette avec la mise en place de stages et d'ateliers ouverts à un public amateur et professionnel.
- L'implantation forte sur le terrain local dans une relation de proximité avec la population en confrontant les thématiques de recherche artistique avec les habitants.
- La revendication d'une identité nationale et internationale pour être à l'initiative d'une fédération des arts de la marionnette.

Détail du calcul de la subvention :

La Région décide de renouveler son soutien en faveur de La Nef à hauteur de 65 000 € sur une base subventionnable de 342 172€ correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 proposé déduction faite des autres charges de fonctionnement et autres aides régionales (emploi-tremplin).

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	39 000,00 €
2015	26 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	9 000,00 €
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
2012	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	9 810,00 €
2012	Soutien à la création et à la diffusion numérique	1 990,00 €
2012	Soutien aux fabriques de culture	65 000,00 €
2013	Soutien aux fabriques de culture	65 000,00 €
	Montant total	195 800,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017240
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : NIL ADMIRARI (FABRIQUES DE CULTURE - DEUXIEME RECONDUCTION - FONCTIONNEMENT 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	395 510,00 €	25,28 %	100 000,00 €
Montant Total de la subvention			100 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : NIL ADMIRARI
 Adresse administrative : 53 RUE D'EPLUCHES
 95310 ST OUEN L'AUMONE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Marie-Christine GUEANT, Présidente

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 32299670300029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

Description :

I- Présentation du bénéficiaire

implanté à Saint-Ouen-L'aumône depuis 1995, Nil Obstat est un lieu de fabrication, un lieu de résidence, un pôle d'acrobaties aériennes et un centre de ressources pour les arts de la rue et le cirque unique en région francilienne et rare au niveau national et international porté par l'association Nil Admirari.

L'association Nil Admirari a été créée en 1978 avec pour objet de promouvoir, soutenir et favoriser les œuvres culturelles, artistiques et artisanales et pour cela elle facilite toute action permettant le développement, la création et la diffusion de spectacles vivants et plus particulièrement des œuvres relevant des arts de la rue et du cirque. L'association s'installe dans le val d'oise en 1998 à Eragny-sur-Oise au sein du territoire de l'agglomération de Cergy-Pontoise où elle développe une activité d'ingénierie architectural et scénique et accompagne de nombreuses compagnies dans la mise en œuvre de leur projet. C'est en 1995 que Nil Admirari investit un atelier d'une zone industrielle à Saint-Ouen-L'aumône et y développe son projet.

Nil Admirari/Nil Obstat compte une équipe permanente de 6 personnes (dont 2 et) et a recours régulièrement à des intermittents techniciens et artistes.

Nil Admirari bénéficie du soutien de la Drac Ile-de-France, du conseil régional d'Ile-de-France, du conseil général du val d'oise et de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

II- Rappel du projet de la fabrique (2013-2015)

Implantée à Saint-Ouen-L'aumône depuis 1995, l'association Nil Admirari développe une activité d'accueil en résidence au sein du centre de création artistique et technique Nil Obstrat.

Véritable lieu de fabrication au service du cirque et des arts de la rue, Nil Obstrat est ouvert aux créateurs, artistes, compagnies, structures culturelles locales que Nil Admirari accompagne en apportant son soutien, ses compétences et savoir-faire et les moyens techniques nécessaires à tous pour la mise en œuvre et la réalisation de leurs projets divers.

Toute compagnie relevant des secteurs des arts de la rue, arts du cirque et art plastiques urbains peut bénéficier, selon les disponibilités du planning et sans critère de sélection particulier, d'un accueil en résidence à Nil Obstrat, dans une logique de soutien à la création large, ouverte sur la diversité culturelle et artistique, l'émergence et la rencontre. Il s'agit notamment d'aider la jeune création dont les équipes, souvent, peinent à trouver des lieux de travail adaptés tout comme de favoriser des formes innovantes.

La possibilité d'accueillir à Nil Obstrat plusieurs compagnies simultanément offre à ces dernières l'opportunité de temps partagés d'échange d'expériences et de travail constructifs.

Toutes les compagnies bénéficient d'un triple accompagnement artistique, technique et administratif selon leurs besoins. Certaines équipes peuvent bénéficier d'un soutien plus appuyé, si besoin, impliquant un accompagnement de recherche technique et artistique particulièrement poursuivi sur plusieurs mois. Enfin, ce compagnonnage peut aussi être renforcé par un apport d'ingénierie de conception et de fabrication de structures scéniques et/ou des bourses de coproduction.

Notons que la spécificité du centre de création Nil Obstrat tient :

- De sa compétence en matière d'ingénierie structurelle, scénique et architecturale (conception, étude technique et maîtrise d'œuvre)
- De ses caractéristiques architecturales, des surfaces importantes et des grandes hauteurs, qui en font un outil particulièrement adapté aux spectacles de rue et de cirque qui nécessitent bien souvent des volumes et des espaces d'évolution conséquents (+ de 3 500m² d'espaces de travail couverts + 2.3 ha de terrain permettant l'implantation de chapiteaux et structures diverses, ateliers équipés pour le travail du bois, métal, des matériaux composites et des plastiques + un atelier couture)

De par ses caractéristiques, Nil Obstrat a pu s'équiper adéquatement en matériel d'acrobaties aériennes et constitue un véritable pôle d'acrobatie aérienne à la disposition des artistes individuels pour des séances d'entraînements.

Désireux d'asseoir plus encore sa politique de soutien à la création tout comme son positionnement territorial, le centre de création artistique et technique Nil Obstrat développe également, de manière complémentaire avec sa mission d'accueil et d'accompagnement, une activité d'organisation de manifestations artistiques et de diffusion d'œuvres en espace public au travers de manifestations et partenariats locaux multiples, notamment sur le territoire de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise via Artere Publique et aussi plus largement, par la mise en place régulière ou ponctuelle d'événements (Goussainville (95), Conflans-Sainte-Honorine (78)...).

Pôle référant pour les acteurs du tissu socioculturel environnant, Nil Admirari accompagne et conseille également de nombreux opérateurs culturels souhaitant mettre en œuvre des projets artistiques, à la recherche de compagnies, d'artistes, de solutions techniques.

Enfin, au-delà du soutien à la création et à la diffusion d'œuvres en espaces publics, Nil Admirari travaille à la mise en œuvre de différents types d'actions qui à divers niveaux fonctionnent comme un levier d'action culturelle et d'éducation artistique. Intra ou extra-muros, elles visent à favoriser la rencontre entre démarches artistiques, populations et territoires, dans une relation interactive créatrice de liens et de réseaux.

III- bilan d'activités 2014

Partage de l'outil

Comme l'année dernière, une cinquantaine de compagnies, émergentes ou reconnues ont été accueillies en 2014 pour un total de plus de 600 jours d'occupation du lieu cumulés (plusieurs compagnies peuvent être accueillies en même temps).

Les résidences se déroulent sur des périodes variables, ponctuelles ou continues, de quelques jours à plusieurs mois, souvent en plusieurs reprises. Certaines compagnies sont même en résidence quasi permanentes à Nil Obstrat.

Les équipes accueillies en 2014 ont notamment été :

Pour une durée comprise entre 1 et 7 jours :

Cie beau geste, cie touche à tout, cirque Aléa, cie Lu², Alexis Thepot, le premier dragon, nan cie, trottoir express, la manœuvre, cie circonflexe, cie 3 secondes, cie corpus, marion Hergas, la Ruche, pascal Bauer, Juicy Lucy Circus, cie d'ailleurs, ktha cie, Planet pas net, les Philebulistes, cie Progeniture, cie Art'osons, cie Alot, les petits détournements.

Pour une durée comprise entre 8 et 15 jours : cie Bilbobasso, Mabel octobre, cie du haut-parleur, cie Remue-ménage, macadam cie, cie même pas vrai.

Pour une durée comprise entre 16 et 21 jours : la Rotative, une Peau Rouge.

Et pour un durée supérieure à 21 jours : cie Popcorn, cirque Rouage, cie Lunatic, cie Acte.

Le cirque Rouage a bénéficié d'un soutien de plusieurs mois plus conséquent qui a permis un accompagnement de l'équipe dans sa recherche technique et artistique.

Des apports en coproduction ont par ailleurs été apportés à 4 équipes : le cirque Rouage, la cie Lu², la cie Art osons et la cie acte.

Par ailleurs, Nil Obstrat accueille des convois routiers de compagnies entre deux représentations même si le lieu n'a pas vocation à être un lieu de stockage. Cela a notamment concerné cette année : Les Colporteurs, Ktha Cie, Les Intouchables, Cirque Ici, La Française De Comptage, Les Philebulistes, Cirque Ozigno, Generik Vapeur, Z Machine.

Temps d'ouverture et de rencontre avec le public

Deux compagnies ont présentés leur travail lors de deux sorties de résidences : Bilbobasso et Remue-ménage.

Nil Admirari a poursuivi son activité de diffusion sur le territoire de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise avec la manifestation Artere Publique. Une trentaine de représentation a été organisée uniquement sur le 1er semestre 2014, et non sur toute l'année, en raison de la diminution de subventions.

Action culturelle

Nil Admirari a notamment organisé des actions culturelles dans le cadre de la manifestation Artere Publique. Le Cirque Aléa a notamment présenté son spectacle sous forme pédagogique (rencontres, échanges, pratiques) à plus de 1350 élèves de huit école de 4 communes du Val d'oise. La cie Acte également a associé à son projet de nombreux habitants en lien avec des associations, des bailleurs, des maisons de quartiers...

IV- Bilan financier

Le budget réalisé provisoire de la structure pour 2014 s'élève à 710 239 €.

Le financement de la fabrique s'appuie sur un équilibre entre :

- les subventions d'exploitation : 514 828 € soit 72, 5% du budget
- les recettes propres (billetterie, prestations, adhésion) : 147 677 € soit 20,8%

La fabrique est soutenue par la DRAC Théâtre (100 000 €), le Département du Val d'Oise (22 000 €), la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (175 000 € aide au projet + 40 000 aide au fonctionnement) les Villes de Goussainville, Pontoise et Osny (montant cumulé de 54 745 €), l'Acisé (1000 €), ainsi que la Région Ile-de-France (122 083 € cumulés).

La Région a apporté en 2014 une aide cumulée de 122 083 € soit 17,2% du budget, à plusieurs titres :

- Aide aux Fabriques de culture (100 000 €)
- 2 emplois-tremplins attribués en 2009 et 2011 (22 083 €)

Les comptes annuels 2013 présente un total des produits de 721 699 € avec un résultat net bénéficiaire de 4 679 €.

Le financement de la Fabrique s'appuie sur un équilibre entre :

- les recettes propres : 145 856 € (soit 20,2 % du total des produits)
- les subventions d'exploitation : 568 695 € (soit 78,8 % du total des produits)

V- Projet d'activités 2015

Le lieu poursuivra et consolidera ses activités durant toute l'année 2015. En particulier, si ses financements lui permettent, la structure va :

- Renforcer le positionnement du pôle d'acrobatie aérienne au niveau européen
- Améliorer l'accompagnement et les conditions d'accueil des équipes artistiques en créant un poste supplémentaire au sein de l'équipe, en apportant un soutien financier en coproduction à plus d'équipes et en poursuivant l'aménagement et l'équipement du lieu.
- Poursuivre et développer le travail de diffusion du cirque et des arts de la rue sur le territoire de l'Ouest francilien

Détail du calcul de la subvention :

La Région décide de renouveler son soutien en faveur de Nil Admirari à hauteur de 100 000 € sur une base subventionnable de 395 510 € correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 proposé déduction faite des autres dépenses et du différentiel entre l'aide demandée et l'aide obtenue

Localisation géographique :

- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	60 000,00 €
2015	40 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides aux manifestations culturelles	25 000,00 €
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
2012	Soutien aux fabriques de culture	100 000,00 €
2012	Aides aux manifestations culturelles	25 000,00 €
2013	Soutien aux fabriques de culture	100 000,00 €
	Montant total	295 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017244
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : THEATRE DU SOLEIL (FABRIQUES DE CULTURE - DEUXIEME RECONDUCTION - FONCTIONEMENT 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	4 530 526,00 €	2,21 %	100 000,00 €
Montant Total de la subvention			100 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE DU SOLEIL
 Adresse administrative : BOIS DE VINCENNES
 75012 PARIS 12
 Statut Juridique : Société Anonyme Coopérative Ouvrière de Production
 Représentant : Ariane MNOUCHKINE, Présidente Directrice Générale

Objet : NC

N° SIRET : 78434009300029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

Objectifs :

La compagnie du Théâtre du Soleil est une compagnie de théâtre fondée sous forme de Scop par Ariane Mnouchkine en 1964. La compagnie occupe depuis les années 70, avec d'autres compagnies, des espaces à la Cartoucherie de Vincennes. Le Théâtre du Soleil privilégie le travail collectif et cherche un nouveau rapport avec le public. Attaché à la notion de « troupe de théâtre », il accueille un nombre important d'artistes à l'année et rayonne à l'international. Le Théâtre du Soleil a créé de nombreux spectacles : Le songe d'une nuit d'été, Les Clowns, Dom Juan, La nuit des rois, Les atrides, Le dernier Caravansérail, Les naufragés du Fol Espoir...Le projet de fabrique proposé est une fabrique de type 3.

Description :

Rappel du projet de la fabrique (2013-2015)

Le projet de la fabrique consiste à permettre, à rendre possible, à dire oui, à laisser la clé, à accompagner, et à donner du temps. Le coeur de l'activité du Théâtre du Soleil est généré par une troupe organisée selon un modèle coopératif, où l'égalité de salaire est en vigueur. Elle est composée d'artistes et d'artisans de toutes spécialités (comédiens, musiciens, costumiers, couturiers, menuisiers, serruriers, peintres...), soit 70 à 90 personnes selon les périodes d'activité, rassemblées à la Cartoucherie au rythme de cycles triennaux de création et d'exploitation d'un seul spectacle : le temps de la création dure 6 à 10 mois selon les spectacles, le temps de l'exploitation se déroule prioritairement à la Cartoucherie sur une

période idéale de 10 à 12 mois, le temps de l'exploitation en tournée est variable, il représente idéalement une période de 5 à 9 mois sur le territoire national et international. La troupe du Théâtre du Soleil se renouvelle d'un tiers à l'occasion de chaque cycle triennal. Ce tiers est toujours constitué de jeunes recrues, sans considération d'une expérience ou d'une pratique théâtrale antérieures. Depuis 2003, le Théâtre du Soleil s'attache à développer et à pérenniser son activité de coproduction et d'accueil (en résidence et/ou en représentation) de spectacles. Cette activité se développe autour de trois axes :

- des projets de coopérations à l'échelle nationale dont l'objectif est d'accueillir des artistes émergents français constitués en troupes.
- des projets de coopérations à l'échelle internationale dont l'objectif est de soutenir des artistes émergents constitués en troupe dans des pays où la pratique du théâtre est un enjeu de survie
- un accueil de grands maîtres des théâtres traditionnels d'Asie. La formation en direction d'amateurs et de professionnels : stages ouverts à des acteurs français et étrangers, en situation d'apprentissage, de pratique amateur ou professionnelle.

Bilan d'activité 2014

Partage de l'outil

En 2014, quatorze équipes ont partagés l'espace et les outils du Théâtre du soleil et sept d'entre elles y ont présenté un spectacle pour un total de 114 représentations pour 15 000 spectateurs :

Théâtre du Voyageur, Les Iorialets, Festival June-Ebvents-Atelier de Paris Carolyn Carlson, Baraque Liberté, Festival K.Vox-Voix coréennes, Cie Haddangse, Le Bus du Caravanserail, Cie Théâtre Artistique, Cie Théâtre du Peuple li é, L'instant d'une résonance et Collectif Mataora, Dorénavant compagnie et Amassunu, Contemporary Legend Theater.

Activité de la compagnie dirigeant la Fabrique

L'année 2014 a été consacrée à la création de Macbeth avec notamment le renouvellement d'environ un tiers de la troupe du théâtre du soleil. En 2014, la troupe s'est enrichie de dix comédiens. Soixante-quatre représentations du spectacle ont été programmées à la Cartoucherie pour plus de 60 000 spectateurs.

Temps d'ouverture au public

Le Théâtre du soleil est ouvert au public autour des représentations avec un travail autour de l'accueil avant et après le spectacle. Le public est également convié à des rencontres, à des visites des espaces ou à des répétitions.

Action culturelle

Le Théâtre du Soleil met en œuvre de nombreuses actions culturelles (rencontres, visites, ateliers, politique tarifaire) avec des partenaires associatifs (A toute culture, Acte 1, AEMEN, INSEP, CEMEA...) dans le but de favoriser l'accès des créations théâtrales au plus grand nombre et notamment aux publics précaires. Il collabore également avec des partenaires culturels (Universités, ENS, Ecole d'architecture de la Villette..) et institutionnels (Mairie de Vincennes, Cité nationale de l'histoire et de l'immigration...) ainsi qu'avec de nombreux établissements scolaires (Lycées, collèges) et Comités d'entreprises (Air France, CAF 93...)

Evolution de l'emploi

Recrutement de deux personnes au pôle relations publiques et relations presse et collaborations ponctuelles avec une personne en charge des archives. Accueil de deux stagiaires de l'ENSATT (6 mois).

Evolution des moyens matériels

Achèvement de travaux dans les cuisines et dans les espaces d'accueil du public.

Bilan financier

Le bilan de l'exercice 2013 s'élève à 2 231 166 € avec un résultat net bénéficiaire de 66 338 €.

Projet d'activités 2015

Partage de l'outil

Baraque Liberté, Cie Théâtre Artistique, Atelier Hors Champ, TAF Théâtre, Cie Annette Leday / KEli, La nuit Kathakali, Las Lorialets, Equipe de création Théâtrale, Festival June Events – Atelier de Paris Carolyn Carlson, Liyuan de Guanzhou, D'ores et déjà / Sylvain Creuzevault, L'instant d'une résonance et Association Primo Lévi, Théâtre Aftaab, Workcenter of Jerzy Grotowski & Thomas Richards.

Autres activités :

Célébration des cinquante ans du Théâtre du Soleil, « Nos maîtres et nos amis »

Création par la troupe du Théâtre du Soleil d'une pièce d'Hélène Cixous

Dixième édition du festival Premiers Pas

Budget prévisionnel 2015**Détail du calcul de la subvention :**

La Région soutient le Théâtre du Soleil au titre des Fabriques de culture à hauteur de 100 000 € sur une base subventionnable de 4 530 526 € correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 proposé et déduction faite des 936 100 euros d'autres charges de fonctionnement (charges financières, Dotations aux amortissements)

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	60 000,00 €
2015	40 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien à la création et à la diffusion numérique	47 998,00 €
2011	Actions de coopération à réaliser sur les zones prioritaires de coopération	50 000,00 €
2012	Soutien aux fabriques de culture	100 000,00 €
2013	Soutien aux fabriques de culture	100 000,00 €
2013	Fabriques de culture - aide à l'aménagement et à l'équipement	150 000,00 €
	Montant total	447 998,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017241
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : VERTICAL DETOUR (FABRIQUES DE CULTURE - DEUXIEME RECONDUCTION - FONCTIONNEMENT 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	538 620,00 €	22,28 %	120 000,00 €
Montant Total de la subvention			120 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : VERTICAL DETOUR
 Adresse administrative : 202 AV JEAN-JAURES
93330 NEUILLY S/MARNE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur DOMINIQUE BAILLET, Président

Date de publication au JO : 24 mars 2001

N° SIRET : 44120527500049

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

Description :

I- Présentation du bénéficiaire

Créée au début des années 2000, la compagnie Vertical Détour est dirigée par Frédéric Ferrer, auteur et metteur en scène. Elle mène un travail autour des écritures contemporaines en développant des transversalités entre les arts et les connaissances scientifiques (monographies cliniques, études psychiatriques, rapports officiels sur les changements climatiques).

Intéressé par le monde de la psychiatrie, Frédéric Ferrer commence dès 2002 des ateliers de pratique artistique à Bondy, d'une part, et à Neuilly-sur-Marne, d'autre part, auprès de personnels soignants de l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard.

Bâtiment classé, le site de l'hôpital et en particulier, le bâtiment des Anciennes cuisines, se révèle être une friche de près de 2000 m² offrant de multiples espaces de travail pour les artistes.

A partir de 2005, Vertical Détour entre en résidence au sein de l'hôpital, qui lui assure la mise à disposition du bâtiment des Anciennes cuisines et la prise en charge des fluides. La compagnie y installe ses bureaux, réalise ses créations et mène de nombreux ateliers de pratique artistique avec les patients,

le personnel soignant...

Depuis le début, la compagnie partage les espaces disponibles, de manière informelle, avec d'autres artistes, le chorégraphe Philippe Ménard, les auteurs et metteurs en scène Yan Allégret et Carole Thibaud, ainsi que d'autres compagnies de façon plus ponctuelle (répétitions). Le lieu permet une grande liberté de création, grâce à ses dimensions et à sa disponibilité. La présence régulière des artistes donne vie à ces espaces isolés au cœur de l'hôpital, comme en témoigne la demande des patients et de leurs proches.

La compagnie Vertical Détour bénéficie du soutien régulier du Ministère de la Culture DRAC et du Ministère de la Santé – ARS au titre du programme Culture à l'hôpital, mais également d'autres aides à titre culturelles (résidences, aide production...) ainsi que de l'aide de la Région Ile-de-France.

D'abord soutenue au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle pour l'implantation de la compagnie au sein de l'hôpital de Ville-Evrard et pour son activité en Ile-de-France (88 000 €), Vertical Détour a rejoint le dispositif d'aide aux Fabriques de culture en 2012 (120 000 €), afin d'approfondir son projet de fabrique, en rendant pérenne la présence d'autres compagnies dans le lieu, dans une perspective de mutualisation de l'outil (espaces, équipes...) et du projet (choix des artistes accueillis, actions culturelles...). Par ailleurs, Vertical Détour a obtenu en 2006 deux emplois-tremplins pour des postes d'administration et de médiation/communication/diffusion.

II- Rappel des axes du projet de la fabrique (2013-2015) – Fabrique n°3

- accueillir des artistes en résidence et leur offrir le temps et l'espace nécessaire à la réalisation de leurs projets de création,
- présenter publiquement à la Fabrique les projets artistiques développés ici, avant leur diffusion extérieure,
- proposer aux patients, à leurs familles et aux personnels de l'hôpital des rencontres avec les artistes en résidence et des activités culturelles et artistiques mises en œuvre à leur intention (comme par exemple des ateliers de pratique artistique),
- offrir un espace de rencontre, de croisements et de questionnements. La fabrique artistique de Ville-Evrard sera un lieu d'échanges et de partages artistiques et humains, entre artistes, patients, personnels et publics extérieurs.

La fabrique des Anciennes cuisines à Ville-Evrard rassemble aujourd'hui quatre compagnies, qui partagent tous les espaces de travail (bureaux, salle de répétition, atelier de fabrication, stockage) :

- la compagnie Vertical détour, initiatrice et directrice du projet (théâtre)
- la compagnie N°8 (arts de la rue)
- la compagnie PM (danse)
- la compagnie Les Desamorces (théâtre) – depuis janvier 2013

III- Bilan d'activités 2014

Partage de l'outil

Hormis l'activité de la compagnie Vertical Détour dans le lieu et les 3 compagnies associées, la fabrique a accompagné, en 2014, 14 équipes extérieures dont 6 cie de danse, 4 cie de théâtre et 2 cie arts de la rue, soit 100 jours de mise à disposition du lieu. Parmi elles, 3 équipes ont bénéficié du lieu sur des périodes longues comprises entre 10 et 15 jours : Cie One Week / Cécile Saint-Paul [compagnie accueillie dans le cadre d'une résidence théâtre de la DRAC], Wet Paint Collectif, Cie artistique Théâtre.

Les autres compagnies ont été accueillies sur des temps courts de 1 à 5 jours.

Deux compagnies ont bénéficié d'apports financiers en sus de l'accompagnement technique et administratif : Cie Atmen et cie One Week.

Les 3 compagnies associées (Compagnie n°8, cie PM et cie Désamorces) ont bénéficié de 43 jours de travail cumulés au sein du lieu.

Activité de la cie dirigeant la Fabrique

La compagnie Vertical Détour a répété plusieurs de ses spectacles à la fabrique soit 40 jours cumulés de travail :

- répétitions de la prochaine création jeune public 2014 : « Sunamik Pigialik »,
- travail de recherche autour de « WOW », création prévue en 2015
- reprise avant tournée des spectacles du répertoire du cycle des Cartographies

Par ailleurs, la compagnie a animé le chantier de création théâtrale « Nous sommes tous des poètes suédois » avec les patients et personnels de Ville-Evrard en juillet et août 2014 (254 heures de travail).

6 spectacles ont été joués en tournée : « A la recherche des canards perdus », « Les Vikings et les satellites », « Les déterritorialisations du vecteur », « Pôle Nord », « Sunamik Pigialik »,
Soit 25 représentations en Ile-de-France ainsi qu'au niveau national et à l'étranger.

En Ile-de-France, la compagnie a notamment joué : Maison des métallos à Paris, friche des Lacs de l'Essonne, Festival Sidération du CNES, Fondation Cartier, Ambassade du Canada à Paris, Festival Mots-Bués (77), Villiers Saint-Frédéric (78), Milly-la-Forêt (91)

Temps d'ouverture au public

Le nombre de présentations publiques des projets travaillés à la Fabrique a été développé afin de proposer une à deux ouvertures mensuelles.

Action culturelle

Dans le cadre du programme Culture et santé, la cie Vertical détour anime des ateliers et des chantiers de création avec les patients et le personnel soignant de l'hôpital (700 heures d'intervention artistique) ; des événements type concerts sont également accueillis aux Anciennes cuisines ainsi que des ateliers organisés directement par l'hôpital.

Depuis 2014, les artistes accueillis en résidence dans le cadre de la Fabrique participent également à l'encadrement de ces actions. Ainsi la cie One Week dans le cadre de sa résidence DRAC et la cie Atmen ont conduit 2 chantiers artistiques (120 et 38 heures d'interventions)

Par ailleurs, la cie Vertical Détour a encadré un atelier en collège à Neuilly-sur-Marne. D'autres actions de médiation sont organisées en parallèle de la diffusion : rencontres, débats avec des scientifiques...

Evolution éventuelle de l'emploi

En avril 2014, Vertical détour a pu créer un poste en CDI de coordinatrice culturelle pour suivre les résidences, grâce à l'attribution d'un emploi tremplin.

Toutefois, elle n'a pu pérenniser le poste à mi-temps de chargée de diffusion après l'arrêt de l'aide CUI.

Au total, l'équipe compte 3,5 permanents.

Evolution éventuelle des moyens matériels :

La compagnie s'est équipée en matériel technique fixe et mobile (gradateurs notamment).

Des travaux d'urgence de réfection de la toiture des Anciennes cuisines ont été réalisés par l'hôpital, avec l'aide de la Région en investissement.

Evolution des partenariats

La fabrique de Ville-Evrard a adhéré au réseau francilien Actes-If et au réseau européen Art-factories. Elle va engager un partenariat de diffusion avec l'Etoile du Nord à Paris pour aider les compagnies chorégraphiques accueillies à la Fabrique à diffuser leurs créations.

IV- Bilan financier (prévisionnel 2014)

Le bilan prévisionnel de l'exercice 2014 s'élève à 309 890 €, hors valorisations.

Le financement de la fabrique s'appuie sur un équilibre entre :

- les subventions d'exploitation : 227 335 €, soit 73,3% du budget

- les recettes propres : 67 070 €, soit 21,6% du budget

La fabrique est soutenue par la DRAC Théâtre (aide à la production pour la cie Vertical Détour et aide à la résidence, soit 26 000 €) et SDAT (13 900 € - en baisse), le Ministère de la Santé / ARS – Culture à l'hôpital (25 000 €), le Département de Seine Saint-Denis – art et culture au collège (3 255 €) ainsi que la Région Ile-de-France (134 720 € cumulés).

Rappel des soutiens de la Région Ile-de-France :

La Région apporte une aide cumulée de 134 720 € soit 43.5% du budget, à plusieurs titres :

- Aide aux Fabriques de culture (120 000 €)
- Aide emploi-tremplin (12 750 €)
- Part ASP emploi avenir (3 470)

Comparaison avec le budget prévisionnel de l'exercice 2014 :

- les recettes propres liées à l'activité de Vertical Détour sont en baisse (- 20 000 €) en raison d'une diffusion moindre qu'espérée, la compagnie s'étant également concentrée sur la préparation de ses prochaines créations 2015.

V- Projet d'activités 2015

Partage de l'outil

Poursuite des projets des 3 compagnies associées :

- Cie PM : création de « Héroïne », diffusion de « AIR », actions artistiques avec les publics de l'hôpital
- Cie n°8 : création de « Garden Party », diffusion de « Monstres d'humanité »
- Cie Désamorçés : création et diffusion de « Liberté à Brême »

Accueil de 5 à 10 compagnies extérieures pour des résidences.

Projets d'action culturelle au sein de l'hôpital

Temps d'ouverture au public

La programmation rassemble pour le moment 9 compagnies de théâtre qui seront accueillies pour des séries de diffusion de 8 à 18 jours : Cie Le combat ordinaire, Les endimanchés, La sirène tubiste, Ambre, La langue écarlate, Coupe de colère, Locus Solus, Azdak...

Activité de la cie dirigeant la Fabrique

2 créations prévues en 2015 :

- « WOW » (5e volet de l'Atlas de l'anthroposcène) : répétitions prévues aux Anciennes cuisines et résidences au CNES et à Saint-Jean d'Angély en lien avec la scène conventionnée de Saintes
- « Kyoto Forever 2 » (5e volet des Chroniques du réchauffement) : répétitions prévues aux Anciennes cuisines et résidence à la Maison des métallos

Diffusion de 7 spectacles de la compagnie avec 14 partenaires de tournée déjà acquis en Ile-de-France et en France.

Détail du calcul de la subvention :

La Région décide de renouveler son soutien en faveur de la Compagnie Vertical Détour pour le projet de fabrique aux Anciennes cuisines au sein de l'hôpital de Ville-Evrard, à hauteur de 120 000 € sur une base subventionnable de 538 620 € correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 proposé déduction faite des autres charges de fonctionnement, des autres aides régionales (emploi-tremplin et part ASP emploi d'avenir).

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	72 000,00 €
2015	48 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	88 000,00 €
2012	Soutien aux fabriques de culture	120 000,00 €
2013	Soutien aux fabriques de culture	120 000,00 €
	Montant total	328 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017247
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : LA VILLA MAIS D'ICI (FABRIQUES DE CULTURE - DEUXIEME RECONDUCTION - FONCTIONNEMENT 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	309 265,00 €	16,17 %	50 000,00 €
Montant Total de la subvention			50 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA VILLA MAIS D'ICI
 Adresse administrative : 77 RUE DES CITES
 93300 AUBERVILLIERS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Babette MARTIN, Présidente

Date de publication au JO : 25 janvier 2003

N° SIRET : 45266355200019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

Description :

I- Présentation du bénéficiaire

Ouverte en 2003 à Aubervilliers par un collectif d'artistes issus des arts de la rue, la friche Villa Mais d'ici rassemble aujourd'hui plus de quarante entités artistiques de toutes disciplines qui y ont établi leur siège et qui y travaillent régulièrement.

Parmi eux, on trouve notamment les équipes suivantes : les Petits Zefs, Ek Sistere, Lune à tics, La Goulue, Tango Sumo, le CFPTS, Les anges mi chus, Pan européenne, L'ombre de la lune, Mandarin cinéma, Julien Javions, la compagnie Liria theater, la compagnie Méliades, l'auteur Jean-Baptiste Evette, la Fine compagnie...

Le lieu dispose d'un bâtiment d'une superficie de 3 270m² (loyer annuel de 72 000€) dont 1200m² sont à disposition des résidents (bureaux, ateliers, espaces de travail). Elle dispose également d'espaces collectifs (salles, loges, espace de stockage, espace de construction etc).

Les espaces de la Villa sont mutualisés (loués) entre tous les résidents, et selon leur disponibilité, d'autres artistes sont accueillis pour des résidences de courtes ou longues durées (répétitions, créations...). De

manière générale, la Villa soutient la création par la mise à disposition d'espace, d'une aide matérielle et logistique, un soutien à la production, à la communication, à la formation et à la diffusion.

Par ailleurs, depuis ses débuts, la Villa a à cœur de développer des liens avec le quartier, plus largement la ville et l'agglomération, et ses habitants : plus de 120 bénévoles impliqués dans la vie locale et le lieu accueille régulièrement des manifestations locales.

L'association est soutenue par le Conseil Général du 93 en tant que lieu intermédiaire et bénéficie d'un soutien de la Ville d'Aubervilliers et de l'agglomération de Plaine Commune. La Villa Mais d'ici est soutenue depuis 2012 par la Région Ile-de-France au titre des Fabriques de culture (50 000 €). Elle bénéficie également d'un emploi tremplin pour le poste de responsable de projets depuis 2009 et a reçu en 2013 une aide au titre des projets citoyens (24 000 €) et une aide à la résidence d'écrivains (10 000 €). Enfin, la structure a bénéficié d'aides à l'investissement pour des travaux d'électricité principalement (30 159 €).

II- Rappel du projet de la fabrique (2013-2015) – Fabrique n°2

L'association Villa Mais d'ici a été fondée par un collectif de créateurs issus principalement des arts de la rue qui recherchaient des espaces pour développer leurs activités et leurs collaborations. Elle se définit comme un lieu de fabrique et d'expérimentation, un lieu de rencontres, d'apprentissage, d'ouverture culturelle et de lien social.

Située sur la commune d'Aubervilliers dans le secteur Villette-Quatre Chemins en « zone urbaine sensible », la Villa Mais d'Ici s'est installée en 2003 dans une ancienne usine.

Cette « friche culturelle de proximité » est un lieu de création pluridisciplinaire à la fois artistique et technique autour des arts visuels et vivants. Elle accueille en résidence des équipes artistiques.

Au travers d'actions de proximité dans et hors les murs, la Villa Mais d'Ici favorise et multiplie les opportunités de mutualisation, de rencontres et d'échanges entre les cultures et les générations. Elle propose une programmation régulière en direction des habitants du quartier.

Détail du calcul de la subvention :

La Région décide de renouveler son soutien en faveur de La villa Mais d'ici à hauteur de 50 000 € sur une base subventionnable de 309 265 € correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 proposé déduction faite des autres charges de fonctionnement et des autres aides régionales (emploi-tremplin).

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT	
Exercice	Montant
2014	30 000,00 €

2015	20 000,00 €
------	-------------

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	1 400,00 €
2012	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	10 000,00 €
2012	Soutien aux fabriques de culture	50 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	24 000,00 €
2013	Soutien aux fabriques de culture	50 000,00 €
2013	Fabriques de culture - aide à l'aménagement et à l'équipement	30 159,00 €
	Montant total	165 559,00 €

ANNEXE 3 A LA DELIBERATION

**Avenant n° 2 à la convention n°.....
Entre la Région Ile-de-France et
Au titre des Fabriques de culture**

La Région d'Ile-de-France représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul HUCHON, agissant en vertu de la délibération n° CP..... du ,
ci-après dénommée la “ Région ”
d'une part,

et

la structure dénommée :
adresse :
représentée par M.
en vertu de¹:
ci-après dénommée “ la structure ”
d'autre part,

ARTICLE 1

Le projet de la structure et le montant de la subvention régionale pour l'année..... figurent dans la fiche projet, en annexe au présent avenant.

ARTICLE 2

Les pièces contractuelles comprennent l'avenant proprement dit et l'annexe dénommée « fiche projet » adoptée par délibération n° CP..... du

ARTICLE 3

Toutes les stipulations de la convention triennale non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

Fait en deux exemplaires originaux à Paris,

Le

M.
(signature et cachet)

Le.....

Pour le Président du Conseil Régional
d'Ile-de-France

La Directrice de la Culture, du sport, du tourisme
et des loisirs

Françoise Patrigeon

¹ s'il s'agit d'une délégation, il est impératif de joindre la copie de l'acte autorisant la signature du délégataire.